

DEVANT L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, J.C.S.

No : 150-05-002108-001 et al

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC**  
Requérant

c.

**GHISLAIN CORNEAU et al**  
Intimés

- et -

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
LE FJORD-DU-SAGUENAY et al**  
Mises en cause

- et -

**LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE-DU-ROY ET  
LA SEIGNEURIE DE MINGAN**

Intervenante

-et-

**LA PREMIÈRE NATION DE MASHTEUIATSH ET  
LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT ET  
LA PREMIÈRE NATION DE NUTASHKUAN**

Intervenantes

---

**COMPARUTIONS :**

**Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

**Me DANIEL BENGHOZI**

**Me FRANCIS DEMERS**

Procureurs du requérant

**Me DANIEL CÔTÉ**

**Me PIERRE MONTOUR**

Procureurs des intimés et de l'intervenante

**Me RICHARD BERGERON**

**Me JEAN-FRANÇOIS DELISLE**

Procureurs des intervenantes

---

**AUDITION DU 19 MARS 2014**

---

**VOLUME 17 - SÉANCE DE L'AVANT-MIDI**

**TABLE DES MATIÈRES**

**REMARQUES PRÉLIMINAIRES** ..... 3

**PREUVE EN DÉFENSE (SUITE)**

**SERGER GAUTHIER**

Interrogé par Me Daniel Côté ..... 6

**AJOURNEMENT**

**CAUSE CONTINUÉE LE 19 MARS 2014 À 13 H 30**

\_\_\_\_\_

**AVIS AU LECTEUR**

Cette transcription reflète le texte tel qu'entendu par moi et basée, quant à l'orthographe des noms propres, lieux et autres, sur les documents d'expertise des témoins entendus et de recherches personnelles sur Internet.

\_\_\_\_\_

1           **L'AN DEUX MILLE TREIZE**, ce dix-neuvième (19e) jour  
2 du mois de mars :

3  
4           **(COMMENTAIRES D'OUVERTURE)**

5           **(LES PROCUREURS S'IDENTIFIENT)**

6  
7           **LA COUR (L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, J.C.S.) :**

8           Très bien. Je vois que tout le monde est prêt et  
9 présent.

10          **Me DANIEL BENGHOZI :**

11          Juste un petit point d'intendance, Monsieur le  
12 juge, avant qu'on commence.

13          **LA COUR :**

14          Oui.

15          **Me DANIEL BENGHOZI :**

16          J'ai eu une discussion hier avec mon collègue  
17 maître Côté, concernant la présence de monsieur  
18 Rivard demain en fin d'après-midi, puisque c'était  
19 à peu près la plage horaire qu'on avait prévue. Et  
20 qu'on a monsieur Gauthier et monsieur Lacoursière à  
21 faire témoigner aujourd'hui et demain. On s'était  
22 dit que, étant donné l'horaire un peu compressé, ça  
23 serait peut-être mieux de libérer monsieur Rivard  
24 qui va témoigner seulement au mois d'avril, pour  
25 éviter d'avoir à scinder son témoignage en deux

1 parties espacées de trois semaines au moins. Et de  
2 cette façon-là, on ramasserait tout son témoignage  
3 en avril, et ça nous permettrait à nous, qui avons  
4 un vol à cinq heures et quart (5 h 15) jeudi après-  
5 midi - c'est le dernier vol d'Air Canada - de nous  
6 rendre à l'aéroport. Alors, je ne sais pas si vous  
7 voyez un inconvénient à ce qu'on décale donc le  
8 témoignage de monsieur Rivard?

9 **LA COUR :**

10 Les procureurs sont maîtres de leur preuve. Maître  
11 Côté, c'est votre témoin.

12 **Me DANIEL CÔTÉ :**

13 J'en ai discuté avec maître Benghozi. Je serais  
14 d'accord avec ça. Parce qu'avec monsieur Gauthier,  
15 j'en ai pour une bonne partie de la journée. Ils  
16 vont le contre-interroger puis j'ai encore le  
17 témoin, monsieur Lacoursière. Peut-être qu'il va  
18 commencer aujourd'hui et finir demain, là, ou  
19 carrément demain.

20 **LA COUR :**

21 Mais je comprends, de toute façon, que monsieur  
22 Rivard, il était prévu, selon votre calendrier,  
23 qu'il revienne au mois d'avril également?

24 **Me DANIEL CÔTÉ :**

25 Oui, il fallait qu'il revienne, absolument, parce

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

que je pouvais pas le...

**LA COUR :**

Effectivement. Alors, écoutez, en autant que ça nous fasse pas perdre de temps, je suis tout à fait prêt à accommoder tout le monde de ce côté-là. Ça va.

**Me DANIEL BENGHOZI :**

Merci, Monsieur le juge.

\* \* \* \*



1            soumis. Évidemment, c'est sur les ouvrages qui nous  
2            sont soumis qu'on répondait. Et une section où on a  
3            fait, disons, une analyse historique du cheminement  
4            de la communauté métisse en rapport aussi avec la  
5            communauté qu'on dit indienne, et ce qu'on appelle  
6            sur la courbe de trajectoire. Puis là, il y a aussi,  
7            disons, la façon dont on a perçu ou qu'on a envisagé  
8            - il y a un petit tableau qui explique ça, là - le  
9            cheminement en question.

10        Q            Et la troisième partie, en fait, vous aviez des  
11            questions qui vous étaient posées, que vous deviez  
12            répondre, c'est exact?

13        R            Oui, c'est ça. Des questions qui étaient sur le  
14            (inaudible) livre et tout ça, oui. Mais qui, disons,  
15            ont été répondues assez rapidement, ce qui fait que  
16            ça nous a permis d'amener en même temps des éléments  
17            complémentaires.

18        Q            Alors, on commence par la première partie, là, votre  
19            présentation du mandat.

20        R            Si vous me permettez, est-ce que c'est possible de...

21        Q            Oui?

22        R            Parce que les exergues ne sont pas là pour rien.

23        Q            Les quoi vous dites?

24        R            Un exergue c'est pas là pour rien.

25        Q            Oui, oui.

1 R Parce que Pierre Bourdieu, c'est un sociologue très  
2 important. Certains même vont dire que c'est le plus  
3 grand des dernières années en France. Alors, il dit -  
4 disons, c'est un extrait :

5 « Cette vision de l'État comme quasi Dieu  
6 est sous-jacente à la tradition de la  
7 théorie classique et il fonde la sociologie  
8 spontanée de l'État qui s'exprime dans ce  
9 qu'on appelle parfois la science  
10 administrative, c'est-à-dire le discours que  
11 les agents de l'État produisent à propos de  
12 l'État, véritable idéologie au service  
13 public et du bien public. »

14 Donc, l'État produit un discours, et souvent c'est  
15 alimenté et fondé sur une sociologie spontanée. Et  
16 donc, dans les textes que j'ai analysés, cette chose-  
17 là est très importante. Donc, on n'est pas face à un  
18 discours de quasi-Dieu, on est face à un discours; un  
19 discours d'État. Et c discours d'État là n'est pas  
20 nécessairement celui qui prédomine quand on regarde  
21 une situation en général.

22 Q Alors, cet exergue-là, vous l'avez mentionné...

23 R Un sociologiste spontané pourrait être un « prêt à  
24 penser », si on extrapolait, et chacun peut le  
25 fabriquer aussi.



1 Q C'est mentionné à la page 3, cet exergue-là de Pierre  
2 Bourdieu.

3 R Absolument.

4 Q Alors, ce que vous dites, c'est que vous gardez ça en  
5 mémoire tout le long de votre étude?

6 R Oui. Une sociologie spontanée qui alimente,  
7 évidemment, le discours de l'État. Et je pense que  
8 dans les études, c'est très flagrant, et ça fait que,  
9 disons, les études que j'avais, évidemment, entrent  
10 dans la question et dans la réponse, parce qu'elles  
11 doivent, en quelque sorte, alimenter cette sociologie  
12 spontanée là et ce discours-là.

13 Q Et les études que vous aviez examinées, c'est celles  
14 dont vous aviez mandat de...

15 R Ah oui. Ça, c'est sûr.

16 Q ...de regarder, là. O.K. Entre autres, vous deviez  
17 examiner quelles études du procureur général? C'était  
18 lesquelles que vous deviez examiner?

19 R Oui. Vous savez que ça date du 28 août 92, hein?

20 Q Si vous prenez votre table des matières, là...

21 R Alors, j'avais Nelson-Martin Dawson, *Royaume du*  
22 *Saguenay*.

23 Q Oui.

24 R Ensuite, Nelson-Martin Dawson est un ethnologue de  
25 formation aussi, puis il a écrit des romans. Alors,

1 je me sens sur le pied d'égalité avec lui. Gérard  
2 Bouchard en a écrit aussi. Il y a Michel Lavoie...  
3 vous les avez aussi bien que moi, voulez-vous les  
4 lire peut-être?

5 Q Vous avez, en deuxième partie, si vous regardez votre  
6 table des matières, Monsieur Gauthier, vous les avez  
7 listés en deuxième partie. Vous en aviez six, en  
8 fait, à examiner.

9 R Moi, il se trouve que je l'ai pas ici, la table des  
10 matières.

11 Q Alors, on vous avait donné une étude, un essai de  
12 Martin Dawson, une étude de Michel Lavoie, un autre  
13 d'André Héroux et Jean-Pierre Sawaya, ça va? Un autre  
14 de Michel Lavoie, un de Réal Brisson et un dernier de  
15 Claude Boudreault. C'est exact?

16 R (...)

17 Q Alors, en première partie, vous nous parlez de la  
18 présentation du mandat R-28 : Genèse d'un mandat.  
19 Alors, en introduction, en introduction générale...

20 R Ça serait à quelle page?

21 Q Ça, c'est la page 4, l'introduction.

22 R Page 4.

23 Q Alors, vous donnez un commentaire général sur ce que  
24 vous avez vu, effectivement, ce que vous avez lu.

25 R Là, j'ai pas compris votre question. Vous parlez

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

très bas.

Q Expliquez-nous votre introduction; ce que vous avez mentionné dans votre introduction.

R Oui. L'introduction, c'est ça, c'est elle permet en quelque sorte - à la page 4, là, de... sur la question de visibilité. Dans les études que j'avais à étudier, ça revient constamment. Est-ce que, disons, c'est visible? Est-ce qu'on voit les Métis? Est-ce qu'on ne les voit pas? Et pourquoi... Bien, enfin, cette notion de visibilité là revient sans arrêt. Alors, dans le fond, moi, ce que j'ai dit, et j'ai beaucoup appuyé sur ma recherche au niveau de ma maîtrise en théologie, l'intervention sociopastorale, dans un milieu comme la route de sable, est bon exemple. Parce que la route de sable, bon, enfin, pour qui habite Charlevoix, au niveau oral, on entend constamment parler de ce lieu-là : route de sable, route de sable.

Q La route de sable.

R Moi, j'arrive avec une expression que tout le monde utilise, et j'ai fait de la recherche, j'ai fouillé dans les documents et je n'ai jamais trouvé, par écrit, le mot « route de sable ».

Alors donc, on a ici toute une discussion en introduction qui dit, bon, parce qu'on ne voit pas -

1 et d'ailleurs, on pourra revenir, parce que  
2 finalement les gens, les auteurs le voient, voient  
3 beaucoup de choses, mais en fait, parce qu'on ne voit  
4 pas ou que c'est pas lisible facilement, ça n'existe  
5 pas.

6 Mais ça, c'est pas comme ça. Dans l'espace des  
7 points de vue, toujours en lien avec Pierre Bourdieu,  
8 le fait de regarder les choses du haut, du bas, d'un  
9 point de vue de l'État, d'un point de vue qui n'est  
10 pas de l'État, ça change les perspectives, et ça fait  
11 qu'on peut voir, on peut voir moins, on peut voir  
12 plus. Et l'approche de la personne qui fait la  
13 recherche amène aussi le point de vue, très souvent.  
14 Et ça, il faut regarder ça.

15 Donc, la notion de visibilité qui, elle, veut  
16 justement dire, bon, on ne voit pas, moi, je dis, en  
17 introduction, et on y reviendra d'ailleurs, si vous  
18 voulez : cette notion-là n'a pas à entrer en ligne de  
19 compte. Puis de toute façon, je dirais  
20 qu'actuellement, dans l'état où on est dans la  
21 recherche, dire qu'une chose n'existe pas, parce que  
22 dans un cadre précis de recherche on ne la voit pas,  
23 personne... je veux dire, on pourrait recevoir ça,  
24 mais ça n'affirmerait rien d'absolu.

25 Un autre pourrait documenter d'une autre manière,

1 ça pourrait se tenir très bien et avoir autant de  
2 poids. Ce qui ne veut pas dire que l'autre est obligé  
3 de voir; on ne peut pas forcer quelqu'un à voir, mais  
4 on ne peut pas non plus s'empêcher de voir, parce  
5 qu'on doit donner une réponse.

6 Q Vous avez parlé de la route de sable. Vous faites une  
7 analogie avec la route de sable. C'est quoi, ça, la  
8 route de sable?

9 R La route de sable, dans le fond, je trouve ça  
10 intéressant parce qu'après, en retravaillant la  
11 question métisse, je me suis dit : mon Dieu! Mais il  
12 y en a des Métis dans cette fameuse route de sable  
13 là, c'est incroyable. Au départ, évidemment, ma  
14 recherche c'était pas ça. Et c'est un groupe vraiment  
15 à part, comme vous avez d'ailleurs au Saguenay, il y  
16 en a plusieurs, c'est des gens qui ont une manière de  
17 vivre particulière. Le secteur n'avait pas d'eau,  
18 c'est pour ça qu'on l'appelle la route de sable.

19 Donc, les gens avaient une mentalité  
20 particulière. Ils avaient une façon de vivre  
21 particulière. Ils pêchaient d'une certaine façon. Ils  
22 chassaient d'une autre façon. Vis-à-vis des lois, ils  
23 avaient une attitude particulière. Ils avaient  
24 vraiment une culture... et à ce moment-là, j'avais  
25 utilisé la culture de pauvreté d'Oscar Lewis, qui un

1 chercheur Américain, et Oscar Lewis avait sorti des  
2 critères, qui peuvent être intéressants ou pas, mais  
3 en l'occurrence, en documentant à partir d'enquêtes  
4 orales, l'essentiel des critères d'Oscar Lewis  
5 fonctionnait pour la route de sable.

6 Donc, on pouvait dire qu'on était devant une  
7 culture différente de d'autres cultures, dans le même  
8 milieu, dans la ville de La Malbaie, puisque c'est à  
9 La Malbaie. Vous avez donc une différence notable  
10 culturelle là. Et je pense que ce n'est pas rien, et  
11 ça donne donc... et si vous arrivez avec, comme on a  
12 vu hier, avec un document, bon, et vous dites : bon,  
13 je ne le vois pas dans ce manuel d'histoire, c'est  
14 sûr que vous le verrez pas. Mais il faut se donner  
15 les moyens.

16 Et je crois qu'avec les Métis c'est la même  
17 chose. Si on a une approche strictement légaliste,  
18 historienne, traditionnelle, ça sera difficile de  
19 voir. Mais il y a d'autres façons de documenter,  
20 maintenant. Il y a d'autres approches. Et je vous le  
21 dis, ça, c'est important.

22 Moi, je suis nouveau dans ce dossier-là. Vous me  
23 l'avez demandé, bon, j'ai regardé, et je n'ai rien,  
24 disons, à défendre, moi. Je veux dire, si j'avais  
25 jugé - je vous le dis bien franchement - que je ne

1 voyais rien, je vous l'aurais dit. Parce que c'est  
2 pas universitaire, j'ai pas une subvention à défendre  
3 ou quoi que ce soit. Et je n'aurais pas pris le  
4 dossier. Mais moi, je l'ai vu! Bon.

5 Alors donc, je trouvais intéressant de continuer.  
6 Et je crois qu'on a tout intérêt à essayer de voir et  
7 à voir, et on va constater que c'est quand même assez  
8 clair. Et dans la route de sable, par exemple, les  
9 familles qu'on retrouve chez les Métis, on pourrait  
10 les retrouver sur la route de sable aussi. Mais on ne  
11 peut pas cependant dire - et ça, j'y tiens beaucoup,  
12 mais ça on peut y revenir - c'est pas parce qu'ils  
13 sont pauvres qu'ils sont Métis. Un Métis peut être  
14 millionnaire. C'est pas comme ça qu'on juge ça. Mais  
15 cependant, un Métis, c'est certain que c'est pas  
16 nécessairement quelqu'un qui va clamer sa différence.  
17 C'est pas nécessairement quelqu'un qui va dire : Moi,  
18 je veux absolument être... Il y en a qui peuvent  
19 garder ça secret. Il y en a qui peuvent volontaire  
20 cacher ça, il y en a d'autres qui vont le clamer.

21 Le meilleur exemple là-dedans c'est les études  
22 gaies. Maintenant, aux États-Unis c'est très, très  
23 fort. Ici, aussi. Alors, le monsieur qui parlait de  
24 son quartier, hier. Est-ce que dans votre quartier,  
25 il y a des homosexuels? Probablement. Est-ce qu'ils

1 vous le disent tous? Non.

2 Alors, c'est une façon de juger qui est un peu...  
3 moi, j'appelle ça un peu de la ségrégation. Donc, il  
4 faut avoir une idée un peu large et dire : la  
5 question métisse, c'est variable. Mais dans le cas de  
6 la route de sable... et c'est sûr, comme c'est des  
7 milieux qui ont été souvent discriminés, bien, on va  
8 les retrouver aussi, souvent, dans des milieux plus  
9 pauvres. Ça, c'est sûr et certain.

10 Q Donc, ce que vous dites c'est que la route de sable,  
11 il y avait pas de documents écrits sur la route de  
12 sable, mais en faisant une enquête sur le terrain,  
13 vous avez découvert ces gens-là?

14 R Oui. Et puis je parlais de... si je m'étais dit,  
15 moi : à La Malbaie, il doit bien y avoir des pauvres,  
16 je les cherche. Tout le monde en parlait. Je parlais  
17 avec Christian, qui travaille avec moi comme  
18 assistant, il me disait : « À la polyvalente, on  
19 entendait tous les jours : « Tu viens de la Route de  
20 sable. » Imaginez-vous!

21 Donc, moi, je parlais de l'idée : comment se  
22 fait-il que moi j'entende parler de ça tout le temps,  
23 et je ne le vois pas dans aucun livre? Alors, je vais  
24 aller voir les gens, je vais les interroger. J'ai  
25 fait des enquêtes avec ces gens-là. Et eux, ils me



1 rapportaient des éléments culturels qui n'étaient pas  
2 proches de la majorité des gens qui vivaient dans ce  
3 milieu-là. Il y avait des perceptions différentes par  
4 rapport à différentes choses. Et Oscar Lewis, lui,  
5 dans « *La culture de pauvreté* », avait retenu des  
6 critères, et ça fonctionnait. Ça ne veut pas dire que  
7 c'était... je sais que c'est absolu, mais ça  
8 fonctionnait.

9 Q Vous avez découvert, dans la route de sable, le  
10 phénomène des recensements des enfants.

11 R C'est même difficile de faire un recensement. Voyez-  
12 vous, ça, c'est des instruments d'État. Encore là, on  
13 peu les utiliser, et on peut aussi ne pas les  
14 utiliser pour documenter un sujet comme ça.

15 Savez-vous que la première question que j'ai  
16 eue : « Route de sable, c'est comment  
17 géographiquement? » Puis c'était difficile à  
18 délimiter. Le secteur exact du recensement, c'était  
19 difficile à délimiter. Par contre, j'ai eu une  
20 enquête et j'ai eu un monsieur très sérieux qui  
21 faisait de l'énumération électorale, dans les années  
22 40. Il me dit : « Bon, dans les années 40, j'arrivais  
23 dans la route de sable... » parce que lui savait très  
24 bien où c'était, comme moi je le sais aussi, et il  
25 disait : « ...je voyais dix enfants dans la maison,

1           mais les gens m'en déclareraient aucun. « Je n'ai pas  
2           d'enfants. » Et j'étais pas capable d'écrire le  
3           nombre d'enfants qu'il y avait pour le  
4           recensement. J'y suis retourné dans les années 60, à  
5           ce moment-là les chèques d'aide sociale avaient  
6           commencé à être plus présents, c'est plus Secours  
7           direct, on n'avait pas à cacher sa pauvreté - il dit  
8           - chaque maison avait dix enfants. »

9           Q       Ils étaient tous venus au monde en même temps.

10          R       Vingt ans après. Alors, voyez-vous? Voyez-vous comme  
11          c'est trompeur. Puis là, on arrive on dit : « Bon,  
12          dans le recensement, on les voit pas. » Ils étaient  
13          là ces enfants-là. Puis tout d'un coup, ils  
14          réapparaissaient.

15          Q       Pourquoi on les cachait?

16          R       Donc, l'appareil, disons l'utilisation de l'appareil  
17          d'État ou de l'instrument d'État, ici, est pas  
18          nécessairement adéquate pour voir les choses.

19          Q       Mais pourquoi on les cachait dans les années 40,  
20          pourquoi on ne les cachait plus dans les années 60?

21          R       C'est qu'il y a une crainte - ça, c'est un des  
22          critères de cette culture-là - il y a une crainte de  
23          l'État. Et je pense que vous la retrouvez chez les  
24          Métis aussi, parce que comme c'est des gens à qui on  
25          dit : « Vous ne devez pas apparaître dans les

1 recensements, c'est un peu délicat, vous n'existez  
2 pas. » Bon, bien, eux avaient tendance à dissimuler  
3 ce qu'ils étaient. Et puis là, à ce moment-là, bien,  
4 à dire : « Si j'ai trop d'enfants ou je sais pas... »  
5 Mais simplement par peur de tout ce qui venait de  
6 l'État. Et tout d'un coup, dans les années 60, bon,  
7 l'État apportait - d'accord, c'est profiteuse, mais  
8 qui ne l'est pas un peu, et ça apportaient des  
9 dividendes.

10 Alors là, le réflexe était de dire tout à fait le  
11 contraire. Maintenant que c'est rentable, on va le  
12 demander et on va faire plus d'argent possible avec  
13 ça. Les allocations familiales, par exemple. Ça avait  
14 beaucoup évolué dans ce vingt ans-là.

15 Mais l'important là-dedans c'est de dire :  
16 l'instrument qu'on utilise, qui vient de l'État, je  
17 l'ai dit un peu, qui peut même être une sociologie  
18 spontanée, n'est pas absolu. Et c'est pas parce que  
19 vous avez... vous pourriez tout documenter  
20 légalement, ça ne vous donnerait pas la vérité. Ça  
21 vous donnerait votre réalité, une réalité, mais il  
22 pourrait avoir d'autres réalités avec d'autres  
23 instruments, d'autres approches que des chercheurs  
24 peuvent développer, et vous auriez des données.

25 Et moi, c'est ce que j'ai fait. Et je me dis :

1 par rapport à la communauté métisse, on la voit, la  
2 trajectoire.

3 Q C'est ce que vous appelez « la triangulation des  
4 données »?

5 R La...?

6 Q C'est ce que vous appelez, en fait, « la  
7 triangulation des données ». Vous vous déplacez, en  
8 fait, pour vérifier sous différents angles, pour  
9 vérifier...

10 R C'est une autre façon d'aborder le terrain. Puis  
11 c'est ça qu'on doit souhaiter. C'est-à-dire que,  
12 comme je vous dis, je peux donner beaucoup  
13 d'exemples. Dans les études récentes, les études  
14 féministes, bon, il y en avait pas de place pour les  
15 femmes dans les manuels d'histoire, il y a pas si  
16 longtemps. Cherchez-en pas. Maintenant, il y en a  
17 plein. Ils font des livres d'histoire sur les femmes.  
18 Mais s'ils avaient regardé les documents comme ça,  
19 peut-être qu'ils auraient pas vu beaucoup de femmes.  
20 Maintenant, on les traite autrement. C'est plein  
21 comme ça. L'étude des noirs américains. Bon,  
22 maintenant, on a découvert la généalogie des noirs  
23 américains, et c'est parmi un groupe qui fait le plus  
24 de généalogie maintenant. Ils peuvent même faire de  
25 la généalogie génétique, ça a l'air. Je sais pas trop

1 comment ça marche, là, mais... Bon, alors, il y 100  
2 ans, 50 ans, les noirs avaient... j'ai une citation,  
3 d'ailleurs, je sais pas si ça peut faire, qui est au  
4 début de... j'ai mis quatre points où je questionne  
5 les études, là. Je vais la retrouver.

6 Q Est-ce que c'est à la page 8?

7 R Quelle page?

8 Q Est-ce que ça serait à la page 8? Vous donnez quatre  
9 points à la page 8.

10 R J'aurais dû me faire une copie reliée. Ah oui, ici.  
11 Alors, Hugh Trevor-Roper, c'est à la page 18. C'est  
12 un historien anglais assez conservateur qui a fait  
13 des livres d'histoire sur l'Afrique. Et il dit, et  
14 ça, c'est une de ses phrases :

15 « *Il n'y a en Afrique que l'histoire des*  
16 *Européens. Le reste n'est que ténèbres.* »

17 1965. Qui oserait dire aujourd'hui... lui, il ne  
18 voyait pas l'histoire africaine. Aujourd'hui, ça  
19 serait scandaleux. Mais il y a eu d'autres moyens de  
20 recherches, vous comprenez?

21 Dans Charlevoix, une région qui fait partie du  
22 territoire, un historien anglophone, Georges Wrong,  
23 d'ailleurs fondateur du premier cours d'histoire  
24 canadienne. Il fait un livre sur l'histoire de  
25 Charlevoix, sur un seigneur écossais qui vit dans

1 Charlevoix, en parlant des francophones :

2 « Je ne crois pas que ces gens-là puissent  
3 avoir une histoire. »

4 Moi, j'ai fait « Histoire de Charlevoix » 400 pages,  
5 sur l'histoire des francophones de Charlevoix.  
6 J'aurais pu en faire plus. Vous savez, je suis pas  
7 prêt à prendre ma retraite. Je peux faire encore  
8 plusieurs années sur l'histoire de Charlevoix. Lui,  
9 il en voyait pas. Alors, méfions-nous de ça, c'est  
10 bien important, de dire : on le voit pas; parce qu'on  
11 le voit pas, bien on cesse la discussion.

12 Q Alors, dans votre première partie, vous faites une  
13 présentation du mandat R-28. Alors, « Genèse du  
14 mandat ». Alors, pourriez-vous nous expliquer en quoi  
15 consistait votre mandat dans cette étude-là? Vous  
16 avez ça à la page 10, à la page 13, 15. En quoi  
17 consistait votre mandat pour faire votre étude, votre  
18 réplique?

19 R Alors, le mandat, ici, il est à la page 12. C'est là  
20 que vous le voyez, vous?

21 Q Oui, oui.

22 R Bon. Alors, c'est ça : « Réaliser des contre-  
23 expertises », c'est ce que le procureur général a  
24 fait, il a voulu réaliser des expertises en vue de  
25 nier l'existence d'une communauté historique. Et le

1 mandat donc est de regarder un certain nombre de  
2 livres qui sont soumis par la Couronne et de les  
3 « contre-expertiser », c'est-à-dire donner une  
4 opinion sur ce sujet-là. Ça, c'était le mandat.

5 Q Vous deviez faire une analyse critique des  
6 expertises, de certaines expertises du procureur  
7 général, c'est exact?

8 R Absolument. C'était l'essentiel du mandat. Et au  
9 début, il était avec monsieur Lacoursière, et il y a  
10 eu une division des titres, ce qui fait qu'on est  
11 resté avec, je les ai ici, avec... je peux vous les  
12 nommer si vous voulez : « *Poste de traite* », Andrée  
13 Héroux, Jean-Pierre Sawaya; « *Le Royaume du*  
14 *Saguenay* », Nelson-Martin Dawson; « *Présence*  
15 *amérindienne* », Réal Brisson; « *Rapport de recherche*  
16 *sur les occupants des Cantons Harvey...* » et cetera,  
17 d'Andrée Héroux et de Claude Boudreault; « *Arpentage*  
18 *primitif et occupation des territoires des*  
19 *Escoumins* », Andrée Héroux; « *La Diversification des*  
20 *modèles d'exploitations dans le King's domain* » par  
21 Michel Lavoie; et « *Les Rapports entre lesdits*  
22 *Montagnais de Falardeau et ceux des Escoumins* » de  
23 Michel Lavoie. Ça, c'était... et il y avait deux  
24 questions pour moi, il y en avait deux autres, je  
25 pense, pour monsieur Lacoursière.

1           Celles que j'avais c'était :

2                   « *Qui sont les employés de la Compagnie du*  
3                   *Nord-Ouest et de la Compagnie de la Baie*  
4                   *d'Hudson dans l'environnement des Postes du*  
5                   *roi? »*

6                   Et : « *Que veut dire l'identification « Gens*  
7                   *libres » dans les recensements et dans les*  
8                   *registres. »* C'était ça, le mandat.

9       Q       Alors, vous avez entrepris une démarche méthodologie  
10           de la contre-expertise. Alors, c'est à la page 15.  
11           Pourriez-vous nous la donner, votre démarche  
12           méthodologique?

13       R       Oui.

14       Q       À la page 15, vous parlez de votre démarche  
15           méthodologique, ça consistait en quoi?

16       R       Vous voulez dire la référence à Marc Bloch?

17       Q       Non. À la page 15, là, vous avez titré « *Présentation*  
18           *de la démarche méthodologique de la contre-*  
19           *expertise »*. Alors, c'est quoi votre démarche que  
20           vous avez entreprise pour réaliser votre travail?

21       R       Bien, j'ai un peu expliqué, là, évidemment... peut-  
22           être que je peux la relire pour l'introduction, là?

23       Q       Oui.

24       R                   « *En accord avec la démarche du sociologue*  
25           *français Bourdieu, Pierre Bourdieu, le*



1                   *présent rapport ne désire pas s'enfermer*  
2                   *d'emblée dans une méthode rigide et*  
3                   *réductrice, une transposition dans le*  
4                   *confort intellectuel de la « théorie » qui*  
5                   *« se promène dans un univers indépendant de*  
6                   *la réalité » et qui « fait partie des*  
7                   *obstacles au progrès de la science sociale »*  
8                   *selon Bourdieu. À la place, ce travail*  
9                   *désire établir au départ quelques balises*  
10                   *afin de permettre une redéfinition*  
11                   *subséquente dans le corps même du travail. »*

12                   Donc, on ne veut pas révolutionner, parce que c'était  
13                   pas notre mandat, là, mais on peut cependant envoyer  
14                   ou relancer ces pistes-là en vue d'une prise de  
15                   regard différente que celle qu'on a pu observer là-  
16                   dedans qui... et en fin de compte, on avait une prise  
17                   de regard pour ne pas voir en quelque sorte, là.

18                   Q           Alors, à la page 15, également, 15 et 16, vous avez  
19                   huit questions, en fait, que vous vous posez, là, que  
20                   vous travaillez dans cette critique-là.

21                   R           Oui, absolument, huit questions. Puis on les a mises,  
22                   à ce moment-là, en lien avec les critères de Powley.  
23                   Mais on y revient après ça, là-dessus. Ça, c'est en  
24                   introduction.

25                   Q           O.K. Mais il faut quand même...

1 R Vous voulez avoir les huit questions?

2 Q Oui, c'est ça.

3 R Voulez-vous que je les lise aussi?

4 Q Oui, allez-y.

5 R Alors, la problématique de travail : « A-t-elle un  
6 intérêt avec l'objet de la cause? » Ça, ça fait  
7 partie des préliminaires pour la lecture. Donc, est-  
8 ce que ça a un rapport avec... est-ce qu'il y a une  
9 hypothèse? Est-ce qu'on y répond? Est-ce que, bon, le  
10 traitement de l'historiographie nationale et  
11 régionale, c'est très important, il faut avoir  
12 l'aspect régional. « Fait-on un portrait complet des  
13 travaux existants? » Ça, on pourra y revenir, parce  
14 que, ouf! Qu'il y a des lacunes là-dessus, là.  
15 Méthode : est-ce qu'il y a une méthode explicite dans  
16 ces documents-là? Est-ce qu'on oublie les sources?  
17 Est-ce que la critique des sources est faite selon  
18 les règles de l'art? Et, évidemment, on a deux  
19 éléments sur l'attention aux critères établis sur  
20 l'arrêt *Powley*, c'est-à-dire le tableau 1. Nous, on a  
21 resserré les critères. Je pense que ça donne pas mal  
22 les bons éléments. Et la conclusion des experts sur  
23 l'existence d'une communauté métisse. Et ça, on a  
24 trouvé le néant là-dessus. Mais ça, on pourra y  
25 revenir.

1 Q En deuxième partie, on commence la deuxième partie à  
2 la page 18 de votre expertise. Là, vous faites des  
3 remarques générales à la contre-expertise des études  
4 soumises par le procureur de la Couronne dans la  
5 cause Corneau. Alors, quelles sont ces remarques  
6 générales?

7 R Bon, j'en ai fait une, tout à l'heure, mais j'ai été  
8 trop vite, hein, je me suis...

9 Q Oui, vous avez parlé de Trevor-Roper, là?

10 R Quand ça fait longtemps qu'on travaille sur une  
11 chose, on a hâte d'en parler. Donc, le premier, j'y  
12 reviens pas, je pense l'avoir bien expliqué. C'est  
13 quatre points qu'on retrouve, à mon avis, dans  
14 l'ensemble des textes que j'avais à lire là-dessus.  
15 Donc, l'historien européen, anglais qui dit :

16 « *En 1965 je ne vois pas d'histoire*  
17 *africaine, ce n'est que ténèbres.* »

18 Il va très loin, là. Et on sait que l'histoire  
19 africaine est difficile, parce que, évidemment, il y  
20 a pas nécessairement des écrits, comme dans la  
21 tradition européenne. Mais c'est pas parce qu'on ne  
22 retrouve pas le même type d'archives d'un endroit à  
23 l'autre qu'il y a pas d'histoire. Ça, c'est oublié.  
24 Alors, à ce moment-là, lui, il appliquait ça. Et  
25 disons que dans les livres ou les études que j'avais

1 à regarder, on retrouvait souvent ça, à dire : bon,  
2 je le vois pas, donc il n'y a pas. Je pense que ça,  
3 c'est une erreur. Et dans le cas de Hugh Trevor-  
4 Roper, on l'admet maintenant. Je sais pas si lui est  
5 mort, là, mais enfin, on peut dire que c'est une  
6 erreur et c'est une tendance qu'on peut retrouver.

7 « *Dis-moi comment tu cherches et je te dirais ce*  
8 *que tu cherches.* » Ça, c'est le philosophe  
9 Wittgenstein, je ne suis pas très bon dans cette  
10 langue-là. Lui, en fait, ce qu'il dit est très  
11 intéressant, et je le disais tout à l'heure pour les  
12 sociologies spontanées au service de l'État, on dit :  
13 « Ce que la commande nous demande. » Et on est dans  
14 cette stricte commande-là. Et si on n'avait pas  
15 respecté la commande, probablement que les études que  
16 j'ai là ne seraient pas venues jusqu'à moi ou jusqu'à  
17 vous. Donc, ça, c'est un poids qui est important, on  
18 le sent très, très fort.

19 Le troisième point : « [...] *le destinataire est*  
20 *aussi responsable du contenu d'un discours que son*  
21 *auteur.* » Ça, c'est madame Héroux. Elle cite Tzvetan  
22 Todorof, l'historien.

23 Alors, imaginez-vous c'est suave. Parce qu'elle  
24 fait sa recherche pour la Couronne et elle dit,  
25 grosso modo, elle le fait dire à Todorof qui le dit

1 certainement : « le destinataire est responsable du  
2 contenu... » Autrement dit, c'est comme si elle  
3 voulait se démarquer en disant : bien, je sais bien  
4 que je ne dis pas tout, mais c'est pour mon  
5 destinataire. Puis j'ai pas réussi à trouver d'autres  
6 raisons pourquoi elle a mis cet exergue-là, vraiment.  
7 Alors, je l'ai noté.

8 Et ensuite, parce que je pense qu'on peut le  
9 signaler - hier, le peu que j'ai vu était assez  
10 parlant là-dessus - l'historiographie régionale. On  
11 m'a dit hier, j'étais de Charlevoix, Charlevoix a  
12 peuplé le Saguenay et fait partie du territoire. Mais  
13 les experts que j'avais, qui ont déposé des  
14 documents, ne citent pratiquement Russel Bouchard.  
15 C'est comme s'il était inexistant. Quand on y fait  
16 référence, négative : « Bon, pas sérieux, pas... » Il  
17 y en a très peu, de toute façon. Il y en a qui me  
18 citent même pas en bibliographie. Moi, je dis... je  
19 sais pas, moi, j'étudie, j'ai un peu de théologie.  
20 J'étudie la pensée catholique, je le dis, je ne veux  
21 pas avoir la Bible. Russel, on peut dire que c'est  
22 mauvais, il y en a qui n'aiment pas la bible, hein?  
23 Il y en a qui aiment pas Russel. Mais vous êtes là  
24 pour étudier une communauté métisse et vous ne le  
25 citez pas? Alors, j'ai pris un extrait de Russel pour

1 dire, bon... et je trouvais qu'il laissait parler son  
2 coeur. Il y a un élément dans ça aussi qui est  
3 important, et personne peut dire que Russel - je  
4 pense même que ça a été reconnu ici - n'est pas  
5 connaissant, n'a pas une expertise dans ce domaine-là  
6 qui est admirable. Alors, il n'est pas cité. Très  
7 peu.

8 Alors, c'est les quatre analyses générales. Et  
9 après ça, bien, je revenais sur Georges Wrong qui est  
10 très important pour moi, parce que dans Charlevoix  
11 s'est confronté deux points de vue qui sont très  
12 importants, sur lesquels j'ai travaillé beaucoup,  
13 c'est-à-dire l'approche coloniale ou villégiatrice,  
14 des gens qui sont venus en vacances et qui ont leur  
15 histoire à eux. C'est le cas de Georges Wrong qui  
16 était un villégiateur dans Charlevoix.

17 Alors, lui, il venait en vacances, il  
18 s'intéressait à l'histoire. Il voulait pas se casser  
19 la tête. Vous êtes en vacances, vous vous cassez pas  
20 la tête. Il regardait l'histoire des riches qui  
21 étaient là autour de lui, les seigneurs, bon, des  
22 gens qu'il côtoyait. L'histoire des gens du peuple ne  
23 l'intéressait pas. Ça, c'est le point de vue, je le  
24 développe dans un article, dans un livre qui va  
25 paraître, d'ailleurs, la semaine prochaine, c'est le

1 point de vue « haut de la falaise » et « bas de la  
2 falaise ». Si vous êtes en haut, vous voyez en haut.  
3 Vous avez le fleuve, vous avez tout. Si vous êtes en  
4 bas - moi, je suis à Pointe-au-Pic, j'étais en bas.  
5 Alors, je voyais pas... puis d'ailleurs, même quand  
6 on était jeune, ils nous disaient : « Allez pas voir  
7 le boulevard des Falaises, vous allez déranger les  
8 Américains. »

9 Alors donc, vous comprenez, c'est pas rien, ça.  
10 Alors, je comprends Wrong de ne rien voir. Mais ce  
11 qui serait le problème, et c'est d'ailleurs, quand on  
12 a commencé la Société d'histoire en 1984, on n'avait  
13 que de l'histoire villégiatrice.

14 Alors, nous, on a travaillé à documenter  
15 l'histoire des gens du milieu, les francophones qui  
16 étaient là depuis 1675. Lui, il faisait commencer  
17 l'histoire avec les seigneurs écossais. Nous, on  
18 avait déjà au moins 100 ans de plus, si on avait  
19 compté les Amérindiens, les autochtones, on en aurait  
20 eu encore plus. Ça l'intéressait non plus.

21 Bon. Alors, c'est ça. Vous voyez comment c'est.  
22 Moi, au début, quand j'ai fait l'histoire des  
23 régions, vous savez, on avait une série de chapitres  
24 puis il me disait : « Les autochtones, dix pages tu  
25 en as assez. » Moi, je trouvais que c'était pas

1 beaucoup, mais c'était comme ça dans le temps. Tu  
2 sais, on fouille pas trop ça. Parce qu'on n'a pas  
3 trop de données, on n'a pas... bien, on a trouvé  
4 plus. On l'a développé un peu ce chapitre-là. Puis si  
5 je le faisais maintenant, bien, je pense qu'il  
6 prendrait une partie du livre.

7 Q Alors, à la page 19, alors votre point numéro 1?

8 R Je suis perdu encore.

9 Q Page 19, vous l'avez.

10 R Je vous ai dit hier que j'étais...

11 Q O.K. Alors, à la page 19...

12 R 19.

13 Q Le point numéro 1, que vous titrez :

14 « *La négation systématique de la réalité*  
15 *soumise ou encore l'incapacité de l'avoir*  
16 *hors d'un contexte de perceptions*  
17 *culturelles délimitées par un point de vue*  
18 *précis. »*

19 Alors, voulez-vous nous développer ce thème-là en  
20 fonction de ce que vous avez vu? Ce que vous avez lu  
21 des expertises du procureur général?

22 R Oui. Voulez-vous me le repasser, parce qu'il semble  
23 pas que cette page-là... il semble qu'elle soit un  
24 peu mêlée avec d'autres, là.

25 Q 19? Bien, allez quand même, vous avez parlé justement



1 de l'histoire de gens dont l'histoire ne  
2 s'intéressait pas, mais allez à la page 21.

3 R Oui.

4 Q À la page 21, là, vous abordez les études soumises  
5 par la Couronne dans la cause Corneau.

6 R Là, je vous ai pas compris.

7 Q À la page 21?

8 R Oui.

9 Q O.K., pourriez-vous commenter ce que vous dites  
10 concernant les études soumises par la Couronne dans  
11 la cause Corneau?

12 R Oui, c'est ça. Ça, on en a déjà parlé, je peux y  
13 revenir si vous voulez.

14 « Les études soumises par la Couronne à la  
15 cause Corneau sont donc généralement d'un  
16 point de vue niant au préalable l'existence  
17 d'une communauté métisse... »

18 Donc, on pourrait, et je crois que dans une bonne  
19 recherche, on aurait dit : il y a deux possibilités :  
20 soit que ça existe, soit que ça existe pas. On se  
21 donne les moyens, on se les donne pas.

22 Mais là, ici, la commande étant ce qu'elle est,  
23 ça n'existe pas. Ça semble être, au départ en tout  
24 cas, une nécessité. Ça devient même, par moment - on  
25 pourra y revenir - insultant. Vraiment, là. Le nombre

1 de qualificatifs inventés par les gens, dans les  
2 études que j'ai lues, pour qualifier les Métis, au  
3 lien d'en parler comme Métis, c'est spécial. C'est  
4 vraiment une anthologie de perles de toutes sortes  
5 sur « comment ne pas nommer une chose qu'on voit. »  
6 Et c'est pour ça, je vous dis, on pourrait s'arrêter  
7 à ça, j'y tiens beaucoup, là.

8 Q O.K.

9 R Mais il y en a de toutes les couleurs. Alors, donc,  
10 si c'est pas nié, ça, c'est : (inaudible) pas. Puis  
11 d'autre part, bien, on arrive toujours à l'aspect  
12 légaliste. J'ai rien contre. L'aspect légaliste c'est  
13 important. Vous êtes d'accord avec moi, Monsieur le  
14 juge aussi. Mais ce n'est pas tout.

15 Alors donc, c'est sûr que vous cherchez dans les  
16 recensements. Je l'ai expliqué tout à l'heure, c'est  
17 bien, je le fais aussi, moi. Mais vous ne trouvez pas  
18 tout dans les recensements. Si vous avez un  
19 recensement fait par des jésuites, c'est un  
20 recensement catholique. C'est pas la même chose qu'un  
21 recensement d'État. L'État recense pour une raison,  
22 pour connaître sa population. Il y a une manipulation  
23 bon, c'est normal. Ça doit être pris en compte. La  
24 même chose pour les rapports de jésuites et l'église,  
25 et toutes les pièces d'archives, documents

1 d'arpentage, les cartes. Il n'y a plus personne qui  
2 croit qu'une carte dit tout. Il y a même des études  
3 qui disent : « Les cartes mentent. » Puis on fait des  
4 recherches là-dessus. Pourquoi on fait qu'une carte  
5 dit autre chose que ce qu'elle devrait dire? Une  
6 carte est un document qui est fait en fonction d'un  
7 cadre précis de pensée.

8 Il n'y a pas d'absolu là-dedans. Vous, vous êtes  
9 peut-être habitués par une loi. Mais en sciences  
10 humaines, il y a pas de loi, il y a pas de... il y a  
11 pas un type de fonctionnement. Il y a pas un type de  
12 culture absolu. On ne doit pas se conformer. Il y a  
13 des façons d'être, des contextes qui ont créé... et  
14 c'est pas toujours le cas que les documents  
15 administratifs apportent des choses, mais je dis bien  
16 qu'on doit les utiliser cependant, mais pas comme des  
17 absolus. Il faut les mettre en contexte.

18 Ensuite, j'ai dit : pour Russel, c'est important.  
19 Ça, je reviendrai pas là-dessus. Vous savez, dans  
20 celle que j'ai, là, bon, c'est marginal, sauf peut-  
21 être pour Boudreault et Héroux où c'est un petit peu  
22 plus présent, Russel, mais très peu.

23 Alors, les autres c'est très, très marginal. Je  
24 reviens toujours à mon propos : vous étudiez la  
25 pensée catholique et la foi et vous écartez la Bible

1 ou vous vous référez vaguement. Vous ne passeriez pas  
2 votre diplôme en théologie. Ça, c'est sûr.

3 Q O.K. À la page 22, en deuxième point, vous parlez  
4 d'une méthodologie limitative. Alors, expliquez-nous  
5 en quoi la méthodologie, les chercheurs (inaudible).

6 R Oui. Notre philosophe, lui, il dit : « Dis-moi  
7 comment tu cherches et je te dirai ce que tu  
8 cherches. » Donc, les études soumises à la Couronne  
9 par les divers experts retiennent donc un champ de  
10 vision, que moi, je trouve limité, restrictif et  
11 écarte aussi d'autres approches. On cherche en vain  
12 un cadre théorique minimal, donc dire : je ne sais  
13 pas si ça existe, peut-être que ça existe, peut-être  
14 que ça n'existe pas, donnons-nous une chance. Moi, je  
15 voyais ça comme ça, mes études. Mais là, c'est : ça  
16 n'existe pas et je vais vous le prouver. Ça, ça veut  
17 dire : bon, la manière que j'ai cherché, c'était pour  
18 chercher pour ne pas trouver. Et quand je voyais,  
19 j'ai inventé un qualificatif, j'ai inventé un mot, je  
20 faisais une autre définition, des définitions qui ne  
21 tenaient pas d'ailleurs la route, selon moi, et à ce  
22 moment-là, bon... et les bibliographies.

23 Quand je lis une étude qui regarde le territoire  
24 du Domaine-du-Roy, on pourra y revenir tout à  
25 l'heure, pour ne pas le nommer, à monsieur Dawson.

1 Bon, il ne cite pas l'Histoire de Charlevoix. Moi, je  
2 suis insulté de ça. Il n'aime peut-être pas mon  
3 livre, mais il est obligé de le mettre en  
4 bibliographie. Ça, c'est ce qu'on appelle... puis  
5 j'ai énuméré... je pourrais faire une vingtaine de  
6 titres qui auraient été utiles, là. Pourquoi? Bon, il  
7 les a pas vus, il a pas été en bibliographie ou il a  
8 pas voulu les mettre. Les questions sont posées. Moi,  
9 je crois que c'est... d'ailleurs, peut-être que les  
10 chercheurs peuvent faire ça. À la limite, si tu me  
11 dis au départ : moi, ce que je cherche, je veux pas  
12 trouver ça. Je l'écris, puis c'est honnête. Mais je  
13 dis : j'ai tout trouvé. Je choisis tel chercheur par  
14 rapport à un autre, et je ne dis pas pourquoi je fais  
15 ça? Ça marche pas, ça.

16 Q À l'item, au point 3, à la page 23, vous marquez :

17 « *Des travaux répondant à une commande très*  
18 *explicite.* »

19 Alors, expliquez-nous, là, ce...

20 R Ça, c'est des remarques préliminaires. Il faut  
21 revenir sur...

22 Q Oui, c'est des remarques préliminaires. On reviendra  
23 oui. Expliquez-nous-le pareil.

24 R Mais Andrée Héroux, comme je vous ai dit, c'est  
25 suave. Pourquoi qu'elle a écrit ça? Personne ne

1 l'obligeait à mettre Todorof. C'est pas tout le monde  
2 qui écrit du Todorof, qui cite du Todorof. Alors,  
3 elle a cité du Todorof pour dire que... moi, je crois  
4 que c'est important, ça. Le destinataire, quand on  
5 fait une étude pour la Couronne, on se destine à la  
6 Couronne. Alors, c'est sûr qu'on écrit pour la  
7 Couronne. Alors, on a dit : il est responsable. Mon  
8 étude, en tant que chercheuse objective, bien, mon  
9 destinataire, il est drôlement important et il  
10 responsable de ma recherche. C'est beaucoup. C'est  
11 une remarque que, je pense, mérite d'être retenue et  
12 d'autant plus que c'est elle qui l'a mise.

13 Q On verra plus loin, là...

14 R Elle était obligée, comme je vous ai dit, de citer  
15 Todorof, là. Elle aurait été savante quand même.

16 Q Ensuite de ça, la quatrième, vous en avez parlé tout  
17 à l'heure « Un grand oublié : le travail de Russel  
18 Bouchard », à la page 24.

19 R Oui. Puis je tiens à dire, par exemple, que c'est en  
20 fonction de ce que j'ai lu, là. Parce que c'est sûr,  
21 peut-être dans d'autres livres, ils peuvent peut-être  
22 citer Russel au niveau de la Couronne, là. Mais moi,  
23 dans ce que j'avais, le traitement... et c'est un bon  
24 corpus, Russel. Nous, on a fait une espèce de  
25 dépouillement pour le travail qu'on a fait pour la...

1 et on a trouvé ça impressionnant. Il y a des parts de  
2 jugement, il y a des parts de... il y va avec son  
3 coeur. Mais j'ai pas trouvé, très peu. Moi, j'aurais  
4 travaillé pour la Couronne, j'aurais dépouillé Russel  
5 en premier. On cherche une communauté métisse. Lui,  
6 il dit qu'il y en a une. Il y en a pas gros qui  
7 disent ça. Lui, il le dit. On trouve pas, dans les  
8 études que j'avais étudiées, de dépouillement comme  
9 ça de Russel, dépouillement critique. Non. Parfois,  
10 on trouve un dédain. C'est pas un historien, il est  
11 pas universitaire, hein? Pas universitaire.  
12 Universitaire, comme s'il cadenassait la recherche.  
13 La recherche, ça a toujours existé. C'est en dehors  
14 des universités. Au départ, d'ailleurs, c'est les  
15 gens qui n'étaient pas des universitaires qui ont  
16 créé les universités. Il y a un phénomène logique  
17 dans ça. Mais maintenant, bon, on cadenasse et puis  
18 on dit... Russel, il avait pas d'argent pour faire  
19 ça. Il a fait ça... et c'est lui qui a imposé ce  
20 discours-là. Il est à peine référentiel dans ce que  
21 j'ai, moi, à lire.

22 Q Dans les cinq experts que vous aviez, on parle très  
23 peu de Russel.

24 R Je dirais, à peine référentiel. J'ai pas trouvé un  
25 dépouillement systématique. Mais c'est lui qui amène

1 le sujet, je le répète. Si ça avait été, je sais pas,  
2 à la limite mon Histoire de Charlevoix, bon, on peut  
3 dire, peut-être pas absolument nécessaire de  
4 dépouiller ça. Tu sais, on n'étudie pas l'histoire de  
5 Charlevoix, systématiquement, mais on étudie la  
6 question métisse systématiquement, par exemple, dans  
7 la région du Domaine-du-Roy, Seigneurie de Mingan.  
8 Alors, qu'est-ce que vous avez d'autres que Russel?  
9 Disons qu'il est oublié. Mais moi, je crois qu'il ne  
10 l'est pas. J'aurais pu dire « évité ». Dans ce que  
11 j'ai, évidemment.

12 Q Vous faites une remarque à la page 24, vous marquez :  
13 « *Sommes-nous face à un dialogue de*  
14 *sourds?* »

15 R Là, vous êtes à la page?

16 Q À la page 24. Vous faites une remarque : « *Sommes-*  
17 *nous face à un dialogue de sourds?* » Dans le tiers,  
18 le tiers de la page en bas.

19 R Oui, c'est ça que je disais. On aurait pu... dans le  
20 fond, je l'ai déjà dit, on aurait pu chercher...  
21 bien, premièrement, tiens, il aurait pu trouver  
22 beaucoup d'erreurs dans Russel. Mon Dieu! Moi, je les  
23 aurais exploitées. Si vous m'engagez à la Couronne,  
24 je vais prendre Russel puis je vais en trouver peut-  
25 être des erreurs. Oui, non, je ne vois pas de



1 critique. Démolir Russel, pourquoi pas? La recherche,  
2 c'est ça. On fait des séminaires de doctorat pour  
3 démolir le travail un peu d'un autre, disant : bon,  
4 moi, telle, telle chose... je vois pas ça là. Il est  
5 pas en bibliographie.

6 Le dialogue de sourds je l'ai pas sur quelle  
7 ligne. C'est pas parce qu'on a écrit qu'on se  
8 souvient de tout.

9 Q C'est sûr. Évidemment.

10 R Ah, là, ici :

11 « Nous avons vu, de plus, qu'il existe une  
12 méthodologie limitative - donc, ça, j'en ai  
13 parlé - avec des instruments de recherche  
14 institutionnelle ou étatique. »

15 Donc, on va privilégier le recensement, on va  
16 privilégier les sources habituelles, si on veut. Mais  
17 même là-dessus, on pourrait y revenir aussi, parce  
18 que j'ai le document de Léopold Hébert, là, sur  
19 les... qui parle, en 1782, du prestige des Métis.  
20 Enfin, on peut utiliser un document régulier, là, et  
21 puis même biffer ça. Enfin, disons que ça, on y  
22 reviendra. Et donc, c'est sûr que si on s'écoute et  
23 on se répond, c'est pas un dialogue de sourds, là. Si  
24 on n'écoute pas l'autre, on n'y répond pas. Si on ne  
25 regarde pas ce que l'autre fait, bien, à ce moment-là

1 c'est de l'aveuglement. Je sais pas. Vous pouvez  
2 prendre ça de toutes les façons.

3 Moi, je vois qu'il y a, en tout cas, un  
4 attiédissement d'une affirmation de Russel qui peut  
5 nous plaire, qui peut nous déplaire, qu'on peut  
6 aimer, qu'on peut trouver mauvaise, mais parlons-en.  
7 Ici, c'est l'endroit pour ça.

8 Q Alors, à la page 26, le titre B) : « Observation  
9 générale au sujet de l'historiographie régionale ».

10 R Oui. Bien, on est... hier, on a parlé de Charlevoix.  
11 Moi, quand j'étudie Charlevoix, je fais toujours des  
12 liens avec le Saguenay. Le Saguenay, et les histoires  
13 sont parallèles, elles se tiennent beaucoup,  
14 beaucoup. Et c'est une chance, une chance très  
15 grande. Le Saguenay, si je compare avec notre section  
16 Charlevoix, il y en a de l'histoire régionale ici. Il  
17 y a une vieille tradition. C'était Marius Barbeau,  
18 qui était un chercheur universitaire, qui étudiait  
19 les autochtones. Il venait voir monseigneur Victor  
20 Tremblay, fondateur de la Société historique du  
21 Saguenay, parce qu'il reconnaissait son expertise  
22 dans l'histoire régionale, et ça l'aidait dans ses  
23 recherches universitaires. Imaginez-vous. Dans les  
24 années 40, dans les années 30.

25 Alors donc, on a, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une

1 historiographie régionale de grand intérêt. Et elle  
2 est très peu citée. Est-ce que c'est parce qu'on va  
3 dire... bon, hier, je disais que le Saguenayensia  
4 était clérical. Bon, aujourd'hui, on n'utilise plus  
5 tellement les textes des prêtres, bon. Les mémoires  
6 d'anciens, c'est une source qui est très peu  
7 utilisée. Quand elle est utilisée, bon, on a vu hier  
8 de quelle manière, là; avec un préjugé, pas toujours  
9 dans le bon contexte non plus. Il faut  
10 contextualiser. Mais moi, je trouvais que si on  
11 étudie la région du Saguenay, bien, on a intérêt à...  
12 Prenez, hier, bon, on a sorti un extrait de Gérard  
13 Bouchard, auteur, d'ailleurs, de romans qui parlent  
14 des Métis. Vous auriez pu prendre ça, là, parce que  
15 dans ses romans, il parle des métis.

16 Mais d'autre part, dans les livres que j'ai à  
17 lire, toujours les études, on n'en voit pas des  
18 citations de Gérard Bouchard, très peu. C'est quand  
19 même quelque chose. C'est de l'historiographie  
20 régionale. Je pense, par exemple, hier, on parlait du  
21 peuplement, bon. 85 % du peuplement initial vient de  
22 Charlevoix. Il y a un livre de 1983 « Les  
23 Saguenéens » fait par Gérard Bouchard, et qui a été  
24 produit l'UQAC. Moi, je le trouve toujours très bon,  
25 personne le cite. C'est l'histoire du peuplement du

1 Saguenay. Je l'ai pas vu. Pas d'utilisation.

2 Pour Charlevoix, bien, je pense que c'est surtout  
3 Nelson Dawson. Louis Pelletier, bon, ça, il va le  
4 citer. Louis Pelletier a un point de vue seigneurial,  
5 il parle du règne des seigneurs. On peut le citer,  
6 mais notons que son point de vue est colonial :  
7 règnent les seigneurs.

8 Ensuite de ça, Jean-Charles Claveau. J'aime bien  
9 monsieur Claveau. J'ai même préfacé une série. Mais  
10 je veux dire, vous me donneriez le choix, là, en tant  
11 qu'universitaire, je ne le citerais pas. C'est pas un  
12 expert, monsieur Claveau. Il fait de la généalogie,  
13 c'est discutable, c'est discuté. Mais il est cité par  
14 Nelson Dawson. Et moi, l'histoire de Charlevoix,  
15 Mario Lalancette qui a fait un projet de doctorat sur  
16 La Malbaie, une maîtrise sur L'Isle-aux-Coudres;  
17 Roger Lemoine, Jean-Paul-Médéric Tremblay, aucune  
18 référence.

19 Peut-être qu'il s'en serait pas servi; pourquoi  
20 pas le mettre en bibliographie? Je sais pas, il  
21 voulait peut-être faire une bibliographie plus  
22 courte, là. Mais moi, je trouve que c'est beaucoup...  
23 et surtout qu'en 84, on a produit la bibliographie de  
24 Charlevoix. Alors, elle est publiée à l'UQAC,  
25 disponible, n'importe quel chercheur peut le trouver.

1 Alors, il aurait pu faire, en quelques minutes, le  
2 tour de toutes les données. C'est sur ordinateur.  
3 D'ailleurs, on a un autre chercheur, tout à l'heure  
4 on va avoir le nom, là, c'est monsieur Lavoie, je  
5 pense. Il va citer, pour discréditer, Peter McLeod et  
6 il va utiliser Eugène Achard.

7 Q Eugène Achard?

8 R Oui. Eugène Achard est un écrivain, littéraire, un  
9 Français. Alors, il écrivait des légendes. Il les  
10 écrivait, ses légendes. C'était comme si moi, je suis  
11 un conte, je compose un... je n'en ai jamais composé  
12 de conte. Bon, bien lui, c'est ce qu'il faisait. Et  
13 il va utiliser ça, Eugène Achard, pour dire :  
14 « Regardez, c'est des fiers-à-bras. » Lui, il avait  
15 présenté ça comme des fiers-à-bras. Mais je veux  
16 dire, c'est absolument inutilisable Eugène Achard.  
17 C'est pas sur une page, c'est sur des pages entières.

18 Ah, ça on y reviendra. Donc, moi, on m'a dit que  
19 je connaissais une partie. Je connais beaucoup plus  
20 la région de Charlevoix que la plupart des experts  
21 que j'avais à lire, là. Et la région du Saguenay dans  
22 son ensemble aussi. On sent que quelques-uns n'ont  
23 pas beaucoup fréquenté les lieux. C'est important,  
24 c'est très important, quand on parle de la communauté  
25 métisse, comment c'est important de fréquenter les

1 lieux, de connaître l'espace. Là, vous avez des gens  
2 qui jugent et qui n'ont pas les pieds dessus. En  
3 plus, ils se sont pas donné les moyens de fouiller  
4 complètement.

5 Q Là, vous concluez à la page 27 que :

6 « Cette méconnaissance du terrain est donc  
7 manifeste. »

8 C'est bien ça?

9 R Pardon?

10 Q À la page 27, vous concluez, à l'avant-dernière  
11 phrase.

12 R Oui, je pense que c'est manifeste, la méconnaissance  
13 du terrain et c'est un élément à ne pas négliger. Je  
14 le répète, pour le débat ou la discussion dans  
15 laquelle on est, le terrain c'est quelque chose  
16 d'important.

17 Q Est-ce que vous avez vérifié, est-ce que vous avez vu  
18 si les experts du PGQ que vous aviez à analyser ont  
19 travaillé avec de l'oral, avec de l'oral plutôt que  
20 des documents?

21 R Vous voulez dire?

22 Q Est-ce que vous avez vu si les experts ont travaillé  
23 avec ce qu'on appelle de l'oral?

24 R Il y a quelques références aux mémoires d'anciens de  
25 monseigneur Victor, mais très peu de mises en

1           contexte. Bon, comment ça a été recueilli, ça, et  
2           évidemment... comme hier, bon... on ne doit pas  
3           prendre une source orale comme une source écrite.  
4           Vous savez, moi, ici, j'ai deux témoins; et puis dans  
5           la salle, Jacques-Cartier va rentrer puis moi je vais  
6           le voir puis vous, vous le verrez pas. Mais vous êtes  
7           dans la même salle que moi, puis 100 ans après, vous  
8           allez dire : moi, c'est pas vrai, j'ai pas vu. Bon.  
9           Puis ça va être écrit. Vous avez tant de canots, bon.  
10          Je veux dire, je peux ne pas avoir vu les canots,  
11          puis mon mémoire d'ancien reste. L'autre, qui a pas  
12          été enregistré, il les a peut-être vus. C'est pas  
13          comme ça qu'on traite un mémoire d'ancien. On ne le  
14          traite pas de manière, j'allais dire légaliste, là,  
15          on le traite dans la fonction de l'informateur, ce  
16          qu'il est, dans quel contexte on a recueilli, qui a  
17          fait l'enquête. Mon doctorat, ça a été ça,  
18          essentiellement.

19                Alors si on étudie à ce moment-là, monseigneur  
20          Victor, les mémoires d'anciens peuvent être très  
21          parlants, parce que l'expression métisse revient, on  
22          la voit. Mais c'est sûr qu'il faut voir ça, il faut  
23          vraiment travailler les mémoires d'anciens. Et ça, ça  
24          n'a pas été fait, là. Ça n'a pas été fait de façon  
25          systématique, l'étude des sources orales, et la

1 manipulation de la source orale est faite de manière  
2 discutable, quand elle est faite. Je l'ai vue hier  
3 entre autres, c'est très discutable. Ça ne passerait  
4 pas dans un cours nulle part, ça.

5 Puis même encore, le document comme tel, il faut  
6 toujours le prendre avec un esprit critique; que ce  
7 soit étatique, que ce soit une source orale, c'est le  
8 minimum en recherche. Mais disons que pour revenir à  
9 votre question, non, il y a pas beaucoup d'études  
10 orales.

11 Q Là, on va passer aux lectures que vous avez faites.  
12 Alors, on est à la page 28 de votre travail. Alors,  
13 vous avez commencé par l'étude de Nelson-Martin  
14 Dawson, c'est le document 3.4. Alors, pourriez-vous  
15 nous donner un commentaire général concernant ce que  
16 vous avez constaté dans l'étude de monsieur Dawson?

17 R Tout au complet ou...

18 Q Vous pouvez y aller en regardant votre texte, pour  
19 vous rappeler ce que vous avez mentionné.

20 R Moi, je ne veux pas induire quoi que ce soit sur ça,  
21 Nelson Dawson, mais vous tapez sur Internet :  
22 historien controversé. C'est ce qu'on voit, mais  
23 c'est pas moi qui le dis. Dans Le Devoir, 21 juillet  
24 2011. J'ai une autre entrevue aussi de Radio-Canada  
25 où il dit... on lui pose pratiquement la question :



1 « Est-ce que vous avez donné à Hydro-Québec ce qu'il  
2 voulait? » Et là, il répond... bon, enfin, il  
3 élabore là-dessus. Donc, la question se pose. C'est  
4 pas moi qui la pose tout seul, elle se pose, elle se  
5 pose très, très clairement dans ce cas-là.

6 Et on remarque beaucoup de jugements de valeur,  
7 un point de vue très personnel. Parfois, on rejette  
8 par avance l'hypothèse. C'est-à-dire qu'on dit pas :  
9 est-ce que c'est possible? Non, non, c'est pas là. Et  
10 on fait la démarche de dire : bien, c'est pas là,  
11 c'est pas là, c'est pas là.

12 Ça, c'est un point important : pour les auteurs  
13 religieux, on peut pas les prendre à la lettre. Nous,  
14 on a particulièrement documenté les tremblements de  
15 terre. Et Christian, d'ailleurs, il travaille encore  
16 là-dessus, c'est un de nos projets de recherche. On  
17 fait les récits historiques des tremblements de terre  
18 et on prend celui des Jésuites, par exemple : une  
19 montagne s'est détachée aux Éboulements et ça a créé  
20 L'Isle-aux-Coudres. L'Isle-aux-Coudres est  
21 (inaudible) des Appalaches, pas des Laurentides. Mais  
22 le père Jésuite, en quelque sorte, lui, il avait vu  
23 un morceau des Laurentides se détacher alors que  
24 c'est les Appalaches. Elles sont de l'autre bord.  
25 Alors, vous voyez, on ne peut pas prendre à la lettre

1 un document comme ça, et dire c'est... bon, on dit :  
2 il s'est passé telle affaire. C'est très, très  
3 effrayant un tremblement de terre. Ils écrivaient  
4 pour avoir de l'argent, pour avoir des revenus et ils  
5 disaient : bon, puis les gens nous lisent, plus ils  
6 vont s'intéresser à ce qu'on écrit. Il faut faire  
7 vivre les missions. Donc, ils en mettent. Les gens  
8 dans la réalité... maintenant, on regarde, on essaie  
9 de documenter le tremblement de terre, et  
10 probablement qu'à l'échelle Richter, il est beaucoup  
11 moins grand que ce qu'on pouvait penser. Mais il est  
12 vrai que le ministre Bolduc fait démolir un hôpital à  
13 partir des Jésuites, mais ça, c'est autre chose. Il  
14 reste que c'est une erreur de faire ça, et ça, on le  
15 sent, surtout dans la section où, sur les Jésuites...  
16 bon. Je te dis, les historiens universitaires ne  
17 prennent plus ces documents-là au premier degré.

18 La plupart des chercheurs s'accordent plutôt à  
19 mettre en contexte ces documents dans une approche  
20 historicocritique, avant de les utiliser comme tels.

21 Là, ici, dans le cas de cet auteur-là, on ne sent  
22 pas ça. À qui s'adressaient les religieux? Quels  
23 étaient leurs présupposés idéologiques? Est-ce que  
24 leur regard ne peut pas être biaisé par la vision  
25 religieuse? Est-ce que la perspective religieuse...

1 j'ai parlé du tremblement de terre. C'est plus  
2 révélateur, finalement, et c'est comme ça que c'est  
3 traité très souvent, maintenant, plus révélateur du  
4 point de vue des Jésuites que de toute la réalité  
5 dans sa totalité. Donc, qu'on affirme tel phénomène,  
6 qu'on affirme tel autre phénomène, il peut être vrai,  
7 il peut être exagéré, mais il est toujours à l'aune  
8 du point de vue Jésuite, du point de vue religieux.  
9 Et si on ne fait pas ça, il y a un problème.

10 Alors, en fin de compte, il faudrait tout lire,  
11 mais peut-être une phrase ou deux au travers :

12 « *Il ne saurait convaincre que ceux qui*  
13 *acceptent les limites - et ça, je l'ai dit*  
14 *parfois avec Barbeau, il y en a qui ont*  
15 *trouvé ça - les limites qu'il érige*  
16 *strictement. »*

17 Je veux dire vous, vous faites une clôture autour de  
18 ce que vous dites. Bon, bien ceux qu'il va falloir  
19 qu'ils l'enjambent, ou ils vont dire : t'as pas le  
20 droit de passer la clôture. Alors, si vous êtes à  
21 l'intérieur de la clôture, peut-être ça peut faire.  
22 Si vous voulez voir plus large, ça fait pas. Et je  
23 pense qu'aujourd'hui, on ne doit plus faire ça. C'est  
24 un peu ça ma conclusion.

25 Q Alors, ensuite de ça, Monsieur Gauthier, à partir de

1 la page 30, vous faites des remarques spécifiques en  
2 ce qui concerne Dawson. Alors, vous faites sept  
3 remarques plus spécifiques, là. Alors, pourriez-vous  
4 nous faire connaître ces remarques-là?

5 R En disant, évidemment, que je résume, là, parce que  
6 chacune des remarques pourrait prendre bien du temps.  
7 Disons que la première remarque, que j'appelle  
8 particulière, a trait à la région de Charlevoix  
9 naturellement. Parfois, on qualifie, dans ce cas-là,  
10 Charlevoix de pays. Je pense, c'est contré ou... je  
11 l'ai mis, tout à l'heure on le verra. Donc, on ne  
12 parle pas de région. Enfin. Donc, je pense, ça, c'est  
13 une connaissance, disons, limitée et folklorique du  
14 territoire. Mais ça, on pourra le voir un peu plus  
15 loin.

16 Sur la section concernant le régime français, on  
17 peut dire que c'est morcelé. Et on ne voit pas la  
18 discussion sur une communauté métisse. Pour cette  
19 section-là, ça n'apparaît pas. C'est juxtaposé, des  
20 choses parfois évidentes, des choses qui ne le sont  
21 pas, et on arrive à un amalgame, donc un assemblage.

22 Point 3, la région... c'est amusant, j'insiste  
23 beaucoup sur les appellations que ces gens-là ont  
24 trouvées. On va commencer à - j'espère que vous allez  
25 trouver ça drôle :

1 « Dawson retient une vision folklorique de la région  
2 qu'il décrit indistinctement comme une contrée. »  
3 Qu'est-ce qu'une contrée? « Un pays. » Qu'est-ce  
4 qu'un pays? « On sent le manque de définition claire  
5 du territoire qui, par ailleurs... » se retrouve dans  
6 « *Histoire de Charlevoix* » qu'il ne cite pas.

7 L'appellation Charlevoix, vous savez - et lui  
8 l'utilise « sous le régime français », là. Il parle  
9 de Charlevoix. Ça a été nommé en 1855 pour un comté  
10 électoral, le nom Charlevoix, en l'honneur de  
11 l'historien jésuite Charlevoix, Pierre-François-  
12 Xavier de Charlevoix. On est très fier d'avoir un  
13 historien pour notre région, mais avant 1855, on peut  
14 pas parler de Charlevoix et même pas parler du  
15 Saguenay actuel et du Lac-Saint-Jean.

16 Le territoire à ce moment-là, la perception est  
17 autre qu'aujourd'hui. C'est le même territoire, mais  
18 il ne se vit pas de la même manière. C'est un autre  
19 espace. Alors, il faut comprendre ça. Par exemple, je  
20 vais vous donner... bon, par moment, on est lié très  
21 fortement à Tadoussac. À d'autres moments, on l'est  
22 un peu moins. À certains moments, par exemple, bon,  
23 nous quand on a fait l'histoire de Charlevoix, Baie-  
24 Sainte-Catherine, on le voyait plus ou moins dans  
25 Charlevoix. À d'autres moments, il est là. Alors, ça,

1 c'est l'évolution des perspectives, des perceptions  
2 sur le territoire.

3 Q Mais antérieurement à 1855 le territoire Charlevoix-  
4 Saguenay-Lac-Saint-Jean on l'appelait comment?

5 R Bien, il y a eu plusieurs noms. On l'a plus souvent  
6 appelé la Terre-du-Nord. On disait la Côte-du-Sud et  
7 l'autre bord, la Terre-du-Nord, et l'expression est  
8 restée très, très longtemps. Et au niveau électoral,  
9 c'était le comté de Northumberland. On parlait de  
10 Northumberland. Et Northumberland couvrait jusque  
11 dans le Grand-Nord à l'époque, là. C'était très, très  
12 grand. On était inclus dans ce comté-là. Et le comté  
13 électoral Charlevoix : 1855, on le voit.

14 Et si on regarde les documents touristiques,  
15 c'est encore plus tard, l'utilisation. Ça veut dire  
16 qu'avant 1855, personne nommait la région Charlevoix.  
17 Et même encore, le Charlevoix qu'on connaît  
18 aujourd'hui, disons Baie-Sainte-Catherine à Petite-  
19 Rivière, qui évolue de plus en plus vers Québec  
20 d'ailleurs, c'était pas ça. On aurait pu dire :  
21 section Baie-Saint-Paul, bon, est plus Séminaire de  
22 Québec, vers Québec, et la section Domaine-du-Roy,  
23 celle qu'on traite, est alignée vers le Saguenay,  
24 déjà à ce moment-là, et vers la Côte-Nord. Parce que  
25 les gens de Charlevoix parce que je peux dire que les

1 gens avaient beaucoup d'enfants. Ils ont peuplé aussi  
2 la Côte-Nord.

3 Q Alors, on était à la...

4 R Donc vision, disons, imprécise du territoire, surtout  
5 pour la période française. Ah, le choc microbien,  
6 hein? Qui aurait décimé les communautés autochtones.  
7 Bon, on dirait là-dessus qu'il faut... je sais pas  
8 trop pourquoi, ça peut être vrai, je pense que c'est  
9 vrai, d'ailleurs, mais on dirait qu'il veut  
10 convaincre à tout prix. Et là, on peut faire des  
11 redites, on peut émettre des hypothèses qui peuvent  
12 être intéressantes et, qui sait, valables, mais en  
13 aucun cas ce n'est un absolu.

14 Et ensuite, on constate : disparition presque  
15 totale suite au choc microbien. Dawson dit 95 % est  
16 disparu des communautés autochtones durant la période  
17 évoquée. Et peut-être qu'il y a eu d'autres  
18 phénomènes : les guerres, disparition des communautés  
19 antécédentes au choc microbien. Il aurait pu y avoir  
20 aussi d'autres hypothèses, mais pour ça, il faut  
21 absolument dire que c'est ça. Alors, moi, je note  
22 quand même - on y reviendra d'ailleurs tout à l'heure  
23 - 95 % des autochtones, des communautés autochtones  
24 seraient disparus suite au choc microbien.

25 La remarque 5 : la présence montagnaise sur le

1 territoire de Charlevoix, elle est évoquée. Or, les  
2 Montagnais hésitaient à retenir la rive nord du  
3 Saint-Laurent entre Tadoussac et Québec pour leur  
4 transport, car le secteur des caps était jugé  
5 dangereux. Il l'était, aussi. Pour eux, longer les  
6 îles de la rive sud en canot était plus facile. En  
7 fait, les recherches sur ce sujet parlent plutôt  
8 d'une présence épisodique ou saisonnière, en ce qui  
9 concerne le territoire que l'on pourrait qualifier de  
10 Charlevoix à cette époque-là, ce que la rencontre de  
11 1603, par exemple ce qu'on appelle la Grande alliance  
12 montre. Ils sont là de manière épisodique et ils  
13 repartent après.

14 Donc, on peut donc suggérer que, disons, la  
15 Nation Innue-Montagnaise, d'ailleurs dans Charlevoix,  
16 ne revendique pas l'actuelle région de Charlevoix,  
17 même aujourd'hui, sauf les cantons Callières et  
18 Saguenay. Donc, est-ce qu'il y a vraiment eu une  
19 présence montagnaise si importante sur ce territoire-  
20 là à ce moment-là? Non. Enfin, on ne peut pas  
21 affirmer ça de la manière qui est faite dans son  
22 étude, là. Je continue?

23 Q Oui, allez-y.

24 R Au point 6 : la longue section sur la période  
25 française qui fait 135 pages, au sujet de l'existence



1 d'une communauté métisse. Sinon, peut-être par le  
2 désir de prouver son hypothèse du choc microbien, il  
3 détruit ou il dit que les communautés montagnaises  
4 sont réduites, comme on l'a dit 95 %, et qu'elles se  
5 recomposent par la suite.

6 Moi, je veux dire, je suis quand même assez  
7 solide, là, si je disparaissais à 95 %, pensez-vous que  
8 je vais me recomposer? Mais là, c'est ce qu'il nous  
9 fait gober, là. 95 % et ils se recomposent par suite  
10 du métissage. Alors, c'est le métissage qui  
11 recompose. Est-ce qu'il recompose des Métis? Peut-  
12 être. Leur permettant de redevenir ensuite  
13 strictement Indiens. Alors, vous recomposez, vous  
14 devenez métissé, puis après avoir été métissé, vous  
15 devenez Indiens. Je vous dis, moi, on peut me dire  
16 n'importe quoi, je peux croire, mais prouvez-moi-le  
17 mieux que ça, par exemple.

18 Plus encore, des communautés déclinantes. Je suis  
19 déclinant, je suis en faiblesse, mais je renais. Je  
20 renais grâce à des idées discutables et surprenantes.  
21 Par exemple, pourquoi les Métis auraient-ils voulu  
22 souhaiter ou pu recomposer une communauté montagnaise  
23 déclinante? Pourquoi auraient-ils fait ça? Pourquoi  
24 surtout ce phénomène, pour le moins étonnant, serait-  
25 il le seul qui soit structurant? On dirait qu'il y a

1 pas d'autres possibilités que ça : se dissoudre, se  
2 recomposer et devenir Indiens. Moi, ça me convainc  
3 pas. Dans ce cadre, le lien avec le choc microbien  
4 paraît moins important. C'est plus une sorte de  
5 raccourci et des hypothèses qui sont quand même  
6 discutables, qui deviennent des absolues. Je pense  
7 qu'on ne peut pas retenir ça comme ça. Et je dirais,  
8 j'avais mis ça entre deux tirets, que par moment, il  
9 y a des pertes de vue aussi; il perd de vue ses  
10 hypothèses.

11 Mais la question de fond c'était : dans cette  
12 période-là, est-ce qu'on peut ou ne pas trouver une  
13 communauté métisse? On trouve du métissage, c'est  
14 déjà ça. Est-ce que le métissage recompose  
15 automatiquement en Indiens? Bon, moi, je garderais la  
16 porte ouverte. J'essaierais de voir. Vous savez, une  
17 catalogue, Marius Barbeau étudiait ça, les  
18 catalogues. Ça se compose de plusieurs tissus, hein?  
19 Alors, donnons-nous une chance de voir autre chose.  
20 Mais je dirais qu'ici on affirme avec force, contre  
21 toute logique apparente, et que ça rend la chose un  
22 peu incertaine, puis certains pourraient dire non  
23 recevable.

24 Point 7, c'est très important.

25 Q Oui, le point 7, oui.

1 R

2 « Dawson n'élargit pas son propos à une  
3 quelconque hypothèse ouverte sur la  
4 possibilité que d'autres groupes existent en  
5 dehors des structures établies par les  
6 Jésuites. »

7 Donc, les Jésuites ont leur environnement et il y a  
8 pas d'autres choses qui existent autour. Non, mais  
9 c'est sûr que si on regarde juste cette approche-là,  
10 la façon dont ils faisaient les soi-disant  
11 conversions, bon, on a une façon de voir. Mais c'est  
12 pas tout. On le sait que c'est pas tout, et on peut  
13 avoir des preuves que c'est pas tout. Et donnons-nous  
14 l'opportunité de lire la présence jésuite en y  
15 attachant un intérêt plus large.

16 Donc, nous savons que d'autres documents parlent  
17 et que l'expression, le mot « métis » apparaît et le  
18 mot « Gens libres » aussi. Si on regarde notre  
19 tableau tout à l'heure, « Gens libres » qu'est-ce que  
20 c'est? Bon. « Gens libres », c'est une personne qui  
21 est engagée par les compagnies et qui va marier une  
22 fille du pays, donc éventuellement une Indienne  
23 autochtone, et qui va avoir par la suite des enfants  
24 métis.

25 Bon, alors un « Gens libres », c'est ça, pour  
pouvoir rester sur le territoire. Ces gens-là peuvent

1 habiter dans des secteurs où même les Jésuites ne  
2 vont pas. Ça, ça reste à vérifier. Et vous avez ici  
3 Léopold Hébert, donc c'est le quatrième registre de  
4 Tadoussac publié 1982. Et ça fait référence, donc, à  
5 la période des jésuites, et il dit, il est question  
6 du « prestige des Métis ».

7 Le prestige des Métis, c'est pas rien. Vous avez  
8 du prestige, moi, je dis : Monsieur Côté, vous êtes  
9 un avocat prestigieux. C'est qu'un comparatif. Ça  
10 veut dire : non seulement je vous reconnais comme  
11 avocat, puis ça, je dis, bon, là, comme je dis de  
12 lui : il est avocat. Là, je dis : lui, il est Métis.  
13 Bon, bien déjà, c'est une reconnaissance. C'est pas  
14 un Indien, c'est pas un Blanc, c'est un Métis. Et je  
15 dis en plus : vous êtes un Métis... il y a du  
16 prestige. Qu'est-ce que ça implique, ça? Ça implique  
17 que ce prestige-là vous situe dans une catégorie  
18 différente. Et moi, ce que je pense qu'il voulait -  
19 on pourrait en parler longtemps, mais ça pourrait  
20 être, par exemple : les Métis ont une façon d'être  
21 qui est différente d'un Blanc ou d'un Indien, et ça  
22 leur donne une façon d'interagir avec les deux autres  
23 qui leur donne un prestige.

24 Et quand on regarde, par la suite, des gens comme  
25 Peter McLeod, qui ont eu une influence, si on peut

1           dire, négative, positive, mais quand même, on dit que  
2           c'est le fondateur de Chicoutimi, c'est pas  
3           totalement négatif, hein? Donc, un prestige, c'est  
4           quelque chose. Ça voudrait donc dire, d'après Léopold  
5           Hébert, qui est un homme que j'admire beaucoup, moi,  
6           remarquable quand même comme chercheur, ce monsieur-  
7           là il dit : « On reconnaît à ce moment-là un  
8           prestige. » C'est ça qu'il dit.

9           On pourrait y revenir, d'ailleurs, si vous  
10          voulez, sur le texte complet de... qui n'est pas là,  
11          de monsieur... mais on l'a plus loin.

12          Bon, le reste, dans ces citations-là, on a  
13          plusieurs affirmations. Je laisse faire le Loup Garou  
14          anthropophage, là, est légendaire. Mais je sais que  
15          Nelson écrit des romans, alors donc, il peut très  
16          bien avoir ajouté un petit peu de légendes. Moi, je  
17          déteste pas ça, personnellement parce que ça  
18          remplissait un passage, bon.

19          Mais j'arrêterai par exemple sur page 98. Ça, on  
20          arrive dans nos qualificatifs, là. Question du  
21          métissage dans la section de la période française, on  
22          parle d'une « population bigarrée ». Qu'est-ce que  
23          c'est? Est-ce que c'est métis? Est-ce que c'est mi-  
24          métis? Est-ce que c'est plus indien? Est-ce que c'est  
25          recomposé indien? Est-ce que c'est saupoudré indien?

1 C'est bigarré. Mais on ne cherche pas, on ne trouve  
2 pas l'expression : qu'est-ce que c'est qu'une  
3 population bigarrée? Moi, j'ai regardé, j'ai cherché.  
4 Je veux dire, si vous arrivez avec une définition  
5 sociologique sur une population, je dis à un  
6 chercheur : c'est bigarré. Bien, il va dire : va me  
7 prouver ça, puis explique-moi ça.

8 Alors, je vois ça « bigarré ». C'est pas très  
9 convaincant, hein? Est-ce que c'est plutôt une  
10 échappatoire pour... et ça, je pense, j'aimais cette  
11 idée-là que toutes ces expressions-là étaient pour ne  
12 pas dire « métis », et ils ont fait beaucoup  
13 d'efforts; beaucoup d'efforts pour ne pas  
14 dire « métis », parce qu'on le voit dans des  
15 recensements.

16 Vous savez, on pourrait y revenir aussi, j'ai  
17 fait travailler un peu... on a regardé ça avec  
18 Christian, et on a pris un des... monsieur Sawaya  
19 avec son instrument. Il dit : bon, finalement, j'en  
20 vois quand même un peu de Métis. Mais nous, on l'a  
21 utilisé, puis ça nous a aidé à faire les biographies,  
22 qu'on a mis là-dedans; de très courtes biographies.  
23 On s'est servi de son instrument puis on en a trouvé  
24 des Métis.

25 Lui, il voit, si on utilise l'instrument bien,

1 bien simplement, on peut l'utiliser, on trouve des  
2 Métis. Il veut pas le prendre. Alors, lui, c'est  
3 « bigarré ».

4 Q O.K. Par la suite à l'item B, alors ça, c'était des  
5 remarques particulières, maintenant, vous avez  
6 d'autres remarques complémentaires concernant  
7 toujours le travail de monsieur Dawson.

8 R Oui. Les remarques complémentaires vont permettre de  
9 comprendre encore mieux ce que j'ai affirmé.

10 Q Oui, allez-y.

11 R On est toujours dans les expressions, Dawson parle,  
12 page 135 : « Un réel métissage culturel. » Réel, si  
13 je dis que c'est réel, c'est vrai, hein? Donc, on a  
14 donc un réel métissage culturel. Mais il n'en décrit  
15 pas la forme. Qu'est-ce qu'un réel métissage  
16 culturel? Est-ce que ça exclut l'idée de métis? On ne  
17 voit rien là-dessus. Il affirme plutôt que le Père  
18 Laure, qui est un jésuite, notait une transformation  
19 des rapports conjugaux chez les couples montagnais à  
20 cause de ce réel métissage culturel. Une affirmation  
21 qui aurait mérité, en soi, une observation plus  
22 précise parce que là, on note un métissage, mais on  
23 s'arrête là. On dit : il y a un réel métissage.

24 Mais, moi, un réel métissage culturel, pourquoi  
25 ça n'engendrerait pas une communauté métisse? Ça

1           pourrait. Ça pourrait ne pas faire, ça pourrait le  
2           faire. Ici, on n'a pas de réponse là-dessus.

3           Page 136, deuxième paragraphe, simplement  
4           complémentaire - on est dans le complémentaire - des  
5           jugements de valeur à partir des Jésuites. Numéro 3,  
6           pages 152 et 153, Marie de l'Incarnation. Imaginez-  
7           vous, notre chère Marie de l'Incarnation c'était une  
8           soeur cloîtrée. Elle vit à Québec et elle a décrit  
9           les tremblements de terre elle aussi, mais elle  
10          sortait pas de sa maison. Puis, par contre, elle nous  
11          disait tout ce qui se passait autour. Enfin, encore  
12          là, c'est un point de vue. Alors, lui, il cite un  
13          extrait de Marie de l'Incarnation.

14          Autre mot très intéressant, un « ensauvagement » ;  
15          qu'est-ce que c'est, ça? Encore là, il y a pas de  
16          définition. Là, on suggère : « Association culturelle  
17          ou expression d'un autre mode de vie. » Ça, c'est  
18          intéressant, un autre mode de vie. Ça pourrait être  
19          métis! Mais le terme est vague et « l'ensauvagement »  
20          aurait mérité une définition.

21          Ensuite, on parle de « groupe affaibli » les  
22          communautés montagnaises, mais ces groupes affaiblis  
23          là ont une capacité d'assimilation; peut-être. Si  
24          vous êtes en affaiblissement, on dit le Québec, dans  
25          le Canada, on est minoritaire, on n'a pas beaucoup de



1 chances d'assimiler les Anglais, là. Bien, eux  
2 autres, ils avaient cette possibilité-là; même s'ils  
3 avaient perdu 95 % de leur effectif, ils avaient la  
4 capacité d'assimilation.

5 Ensuite de ça, au point D). Il refuse, l'auteur  
6 Dawson, d'envisager un métissage social qui  
7 engendrerait un autre mode de vie. Le métissage  
8 social ne peut pas... j'aurais aimé que ça soit  
9 expliqué, moi. Ça aurait été important.

10 Point 4 : « Une forte présence malécite dans  
11 Charlevoix », page 220. Sur le plan historique, nous  
12 autres, on n'a pas été capables de prouver ça.

13 Page 222 : « Manque d'élargissement du regard qui  
14 restreint la démonstration ». Il aurait été  
15 intéressant que Dawson se confronte aux multiples  
16 exemples de familles métissées présentées par Russel  
17 Bouchard, le généalogiste Alexandre Alemann, McLeod,  
18 Verrault, St-Onge - St-Onge, je lisais encore  
19 dernièrement un texte où il vit dans sa cabane et  
20 tout ça, puis c'est intéressant. C'est pas cité, là -  
21 Connolly, Buckell. Il choisit volontairement certains  
22 exemples, en oublie d'autres, généralise à partir de  
23 quelques trajectoires et il va à l'ensemble des Métis  
24 pour ça.

25 L'utilisation de la généalogie de la famille

1 Blackburn n'est pas très probante, pour le moins,  
2 parce que vous savez, il utilise notre ami docteur  
3 Claveau. Docteur Claveau, je regardais sa généalogie,  
4 puis c'est comme ça dans son livre, je lui avais dit  
5 à l'époque, ça finit toujours sur un député du Bloc  
6 Québécois. Parce que lui, il a une vision ethnique  
7 des choses et puis, bon, à la fin, il faut que ça  
8 soit absolument un indépendantiste. Bon, bien, je  
9 vous laisse juger d'un universitaire qui utilise  
10 docteur Claveau pour parler des Blackburn, alors  
11 qu'il y a plein d'outils pour parler des Blackburn,  
12 de documents.

13 Et là, on arrive à une autre expression  
14 littéraire « la constellation métisse ». Alors,  
15 l'appellation « constellation métisse » qu'il utilise  
16 est assurément péjorative, mais elle montre une sorte  
17 d'incapacité à aborder la question de manière  
18 objective. Il aurait été intéressant de prendre le  
19 cas de Frédéric Fillion, par exemple, qui est un  
20 exemple de métissage réalisé dans la région de  
21 Charlevoix, transposé au Saguenay, notamment avec la  
22 famille Murdock. Et ça, c'est dans Alemann. Ça aurait  
23 été facile à prendre, là. Et là, on aurait eu, on  
24 aurait eu, en tout cas, un cas qui aurait peut-être  
25 pu amener une réflexion autour de la constellation

1 métisse, qui est sûrement... moi, et peut-être que ça  
2 prend un micro... quelque chose pour l'observer comme  
3 une étoile, la constellation, là, mais disons que  
4 c'est un terme que j'aurais pas utilisé,  
5 constellation. Non plus que j'aurais utilisé  
6 Charlevoix ici, pour qualifier... peut-être que c'est  
7 pas Charlevoix avant 1855, mais c'est pas  
8 « Charlevoisie » non plus. Ça, je l'ai jamais vu  
9 ailleurs. C'est une invention, peut-être. Je le sais  
10 pas, il l'a peut-être trouvé... je le sais pas. En  
11 tout cas, moi, je la connais pas, « Charlevoisie ».

12 Q O.K. À l'item C) maintenant, vous parlez d'autres  
13 remarques...

14 R J'ai rien contre la poésie, par exemple.

15 Q Alors, à la page 36, là, vous parlez d'autres  
16 remarques complémentaires, sur le plan plus  
17 historique. Alors, vous en avez...

18 R Oui. Ah, oui. Ça, bien ça, c'est une erreur complète,  
19 là, le point 1. Ignace Gagné et Noël Simard sont  
20 présentés comme seigneurs de Baie-Saint-Paul, pages  
21 185, 186.

22 À l'époque, il y avait une goudronnerie royale à  
23 Baie-Saint-Paul, et il y a eu une chicane et  
24 monseigneur de Laval a octroyé une petite section,  
25 qui s'appelait la seigneurie du Gouffre à ces gens-

1 là, pour avoir la paix. Puis ça a donné toute une  
2 histoire que je ne vous raconterai pas. Et donc, on  
3 peut pas qualifier Gagné et Simard de seigneurs de  
4 Baie-Saint-Paul. On pourrait dire « seigneurs du  
5 Gouffre ». Et, plus encore, Baie-Saint-Paul ne fait  
6 pas partie du territoire où nous on est, là. Baie-  
7 Saint-Paul est dans la seigneurie de Beaupré. Baie-  
8 Saint-Paul est donc rattaché à la seigneurie qui va  
9 de Baie-Saint-Paul jusqu'à Québec, et c'est  
10 monseigneur de Laval, à l'origine, qui, et au moment  
11 de la goudronnerie, est le seigneur. Donc, Baie-  
12 Saint-Paul est une seigneurie, la seigneurie de  
13 Beaupré. Et il va jusqu'à dire que Baie-Saint-Paul et  
14 la seigneurie de Beaupré sont en concurrence. La  
15 seigneurie de Beaupré n'est pas en concurrence avec  
16 elle-même, là. Baie-Saint-Paul fait partie de la  
17 seigneurie de Beaupré. Alors, je ne vois pas comment  
18 elle pourrait concurrencer. Je le sais pas.

19 Alors, donc, ça, c'est une autre affaire... ah,  
20 peut-être, on est dans la période - il ne faut pas  
21 que je devienne trop humoristique non plus, mais page  
22 187, Louis Pelletier voit des cultures d'asperges et  
23 déduit qu'il y avait un peuplement ou l'existence  
24 d'un moulin sur place. Je trouve ça très mince, moi.  
25 Parce que si on regardait les plantations de toutes

1 sortes de petits fruits ou légumes, on mettrait du  
2 monde pas mal dans beaucoup d'endroits. Alors, ça,  
3 c'est des choses qui sont prises telles quelles.

4 Grossière erreur - ça, je pense que là, on est  
5 dans l'impardonnable, parce que, tu sais, on a  
6 affaire à un chercheur universitaire, là. - Je  
7 m'excuse à Christian qui est un Harvey, mais il place  
8 les Harvey chez les Écossais. Alors, les Harvey, là,  
9 c'est des Français Hervet. Ils viennent d'une région  
10 de la France. Les gens connaissent ça, ils n'ont pas  
11 une goutte de sang écossais. Ils sont issus de  
12 Sébastien Hervet. Dawson reprend l'erreur de Georges  
13 Wrong, qui est malheureusement reprise très souvent,  
14 et reprise Jean-Charles Claveau. Mais dans *L'histoire*  
15 *de Charlevoix*, on l'avait rectifié, mais c'est vrai  
16 que c'est pas en bibliographie, ça, de monsieur  
17 Dawson.

18 La bibliographie, donc, généralement est faible.  
19 L'utilisation de « petit » est discutable. C'est un  
20 point de vue seigneurial et il utilise le terme  
21 « règne des seigneurs ». C'est un point de vue qui  
22 est un point de vue agressant. Surtout, parce qu'au  
23 temps de Wrong, lui, c'était un villégiateur; mais  
24 qu'on maintienne ça en 2014, « le règne des  
25 seigneurs »... enfin. Tout le monde a le droit à ses

1 points de vue.

2 Page 196 on parle d'Alexis Tremblay dit Picoté,  
3 très intéressant. Fondateur de la Société des 21. Et  
4 il n'y a pas de citation de Mario Lalancette, vous le  
5 trouvez dans le DBC, la biographie d'Alexis Tremblay  
6 Picoté, c'est sur Internet. C'est facile d'utiliser  
7 les documents Internet, hein? Ça ne prend pas un  
8 grand cours. Alors, moi, si j'avais parlé d'Alexis  
9 Tremblay Picoté, j'aurais cité ça.

10 Q Mario Lalancette qui a fait une biographie?

11 R Ah oui, là... oh, yoyoye! Une section, page 198, une  
12 « sidérante présence indienne », qui apparaît  
13 soudainement. Qu'est-ce que sidérant? Bon, on trouve  
14 ça très surprenant - présence indienne - et pour  
15 justifier ça, il utilise la question du recours au  
16 sacrement de la religion catholique, des descendants  
17 de Nicolas Peltier. Ils sont ensauvagés, ces gens-là,  
18 mais il a beaucoup recouru à la religion catholique.

19 Bon. Ça dépend. Encore là, l'ensauvagement, on a  
20 vu que c'était pas vraiment... et ça, ça devient, à  
21 ce moment-là, page 198, une mesure en lien avec le  
22 métissage. Je ne sais pas comment on comprend ça? Ça  
23 voudrait dire, si vous avez recours au sacrement,  
24 vous n'êtes peut-être pas Métis? Je le sais pas. Moi,  
25 je ne vois pas ça. Disons que j'ai utilisé le mot

1 « malstrom ». J'essaie d'en avoir aussi des termes,  
2 moi, vous savez? Disons un malstrom dans tous les  
3 sens. Enfin, est-ce que c'est sidérant? C'est  
4 sidérant que le recours au sacrement puisse justifier  
5 ou non l'ensauvagement, la présence métisse... enfin.

6 Page 199. Là, on grossit la conclusion du  
7 chercheur Serge Goudreault et on interprète mal ses  
8 tableaux. On ignore le développement démographique de  
9 Charlevoix. J'ai fait un article là-dessus, qui est  
10 utile. Je l'ai répété hier, ça. Et le cheminement  
11 reconnu de la trame de cette population, c'est-à-dire  
12 une population qui s'est faite par bons progressifs  
13 au niveau... mais ça, Gérard Bouchard, on a fait un  
14 colloque en démographie en 85, puis il était tout à  
15 fait d'accord avec notre théorie. Donc, vous avez un  
16 mouvement dans Charlevoix. Les gens de Charlevoix,  
17 bon, partent de Baie-Saint-Paul vont à La Malbaie.  
18 Quand il y a moins de terre à La Malbaie, bon, qu'ils  
19 veulent commercer pour la forêt. Bon, ils vont  
20 regarder vers le Saguenay. Ensuite, les gens du  
21 Saguenay vont aller vers le Lac-Saint-Jean, certaines  
22 gens de Charlevoix vont aller vers la Côte-Nord. Ça  
23 se fait comme des mouvements.

24 Ça, cet aspect-là est ignoré, ce cheminement-là.  
25 Il est dans la Revue d'histoire de Charlevoix, 1987,

1 et je l'ai un petit peu retravaillé au cas où les  
2 gens, comme monsieur Dawson, aurait le goût de me  
3 lire un jour. J'espère que ça arrivera. Ça sera dans  
4 « *Regard croisé* » qui va paraître la semaine  
5 prochaine. Je fais ma plogue en même temps - j'ai le  
6 droit, hein? - au Salon du livre de Québec. Et je  
7 reprends cet article-là de 1987, remis à jour.

8 L'expression « Gens libres » - vous me laissez aller,  
9 oui? Oui.

10 Q Oui, oui, je vous laisse aller.

11 R On la colle à « hommes libres ». Et là, pour ça, on  
12 fait une projection vers l'Ouest canadien. Grande  
13 question, ça, l'Ouest canadien. Il faudrait ou non  
14 ressembler à une communauté... hier, j'entendais  
15 l'utilisation de « traité » dans le cas de *Powley*. On  
16 revenait à des traités. Ce qui a documenté un cas  
17 dans une région ne documente pas nécessairement  
18 l'autre, et que ça ait servi dans un secteur ou que  
19 dans tel secteur on appelle des gens de telle  
20 manière, que ce soit des Métis d'un endroit ou de  
21 l'autre, ce n'est pas nécessairement la même chose  
22 ailleurs. Et on est Métis. On a un autre contexte  
23 historique, on peut utiliser d'autres façons pour  
24 documenter et on n'a pas à dire : parce que j'ai pas  
25 de traité, j'ai pas de communauté métisse; parce que



1 j'ai pas de guerre, j'ai pas de communauté métisse.  
2 Ça marche pas comme ça. Et ici - puis ça, on pourra  
3 en reparler aussi si vous voulez - la communauté  
4 métisse, elle est vieille. C'est vieux, là. Ça  
5 remonte à déjà quand même beaucoup de temps. Alors,  
6 donc, le contexte est différent et c'est un  
7 territoire qui a été libre pour une grande partie. On  
8 parle de la présence des... on appelle ça la présence  
9 étatique qui arrive vers le milieu du 19e siècle.  
10 Même là, c'est pas encore fort. On parlait, hier, des  
11 lois, là. Bon, le respect des lois dans un territoire  
12 où, précisément, c'est difficile de les appliquer à  
13 cette époque-là. Imaginez les traités. Donc, « hommes  
14 libres » au lieu de « gens libres », c'est une  
15 confusion. Et ça n'a pas de rapport avec l'histoire  
16 locale ou régionale du Domaine-du-Roy.

17 Ah oui. L'utilisation d'une description fausse de  
18 Jean-Charles Claveau, page 216 :

19 « Dans ce milieu éloigné et isolé - des fois  
20 j'avais l'impression de réécouter le Temps  
21 d'une Paix - et les fils et petits-fils des  
22 pionniers de la seigneurie de Murray Bay  
23 eurent tendance à se marier entre eux, comme  
24 leurs parents et leurs grands-parents  
25 l'avaient fait aussi sur les bords de la

1 *rivière Malbaie. »*

2 Mais je dis que c'est un jugement de valeur. Quand on  
3 regarde les données, et ça, Gérard Bouchard va vous  
4 le confirmer, il y a pas plus de mariages consanguins  
5 dans Charlevoix que dans d'autres régions, et au  
6 Saguenay non plus. Il ya peut-être une population qui  
7 a un certain de nombre de gens limité, mais la  
8 consanguinité, se marier entre eux, c'est dépassé. Je  
9 veux dire, c'est pas quelque chose qu'on affirme.  
10 Docteur Claveau, très sympathique, lui, il peut se  
11 permettre de dire ça, mais l'universitaire, non. Je  
12 veux dire, j'en ai des frissons.

13 Q Alors, à la page 38, à D), vous faites une  
14 conclusion. Alors, vous concluez quoi du travail  
15 de...

16 R Bien, pour cette étude-là, je parlais de  
17 « circonvolution ». C'est-à-dire que parce qu'on ne  
18 veut pas parler de communauté métisse, on tourne  
19 autour. Mais il y en a d'autres qui vont tourner plus  
20 directement, ici, on tourne quand même assez  
21 indirectement.

22 J'abandonne la vision multiculturaliste qui est  
23 produite en conclusion, qui, je crois, a été retirée  
24 par après ça. Ça serait à vérifier, mais moi, dans ma  
25 version, j'avais la fin multiculturaliste et qui nous

1 amenait en Amérique du Sud. Je ne sais pas, quelque  
2 part en Amérique du Sud. Bon, enfin, mais ne  
3 convaincra personne.

4 On ne laisse pas d'espace à l'existence d'une  
5 communauté métisse. On ressent le caractère biaisé.  
6 L'étude ne serait donc être concluante et, de ce  
7 fait, elle comporte certains vices de forme au niveau  
8 du point de vue, le point de vue n'est pas travaillé.

9 Méthodologie, j'ai pas besoin d'insister, j'en ai  
10 dit assez. Étrangement, par un travail aussi  
11 généralement faible ou affaibli, l'étude semble être  
12 la pierre d'assise, c'est ça qui est le plus  
13 étonnant, c'est pour ça que je... les autres y  
14 réfèrent, ceux qui vont suivre. Elle est un peu comme  
15 la référence.

16 Et je crois qu'en toute objectivité, bien que  
17 l'objectivité, vous savez, on la retient, mais les  
18 remarques liées à la communauté métisse par Dawson ne  
19 sauraient être retenues comme solides, encore moins  
20 comme plausibles, surtout pas définitives. Elles ne  
21 sont le fruit en fait que d'un travail général, que  
22 je dirais assez bâclé, et ça ne grandit personne,  
23 surtout pas le chercheur. Le positionnement est plus  
24 que... disons que moi, personnellement, je ne dirais  
25 pas que c'est un historien. Comme moi, vois-tu

1 j'étais controversé, pas sur cette question-là. Mais  
2 je dirais que oui, si j'étais un journaliste, si  
3 j'étais... je requestionnerais l'aspect controversé  
4 ou, encore, historien omnibus par sa cause plus  
5 susceptible de lui attribuer, disons en l'occurrence,  
6 une recherche, un contrat. Et je pense que pour être  
7 moins terre-à-terre, parce que l'argent est un sujet  
8 qu'on évite, disons qu'on est dans la sociologie  
9 spontanée, dans le discours d'État, et dans une  
10 volonté de justifier le discours d'État.

11 Vous savez, l'État, il vise le bien-être des  
12 gens, mais dans les faits, les gens ne trouvent pas  
13 toujours que l'État souhaite leur bien-être. Donnons-  
14 nous une chance, en fin de compte, d'envisager  
15 d'autres sociologies qui vont voir autre chose, et ça  
16 grandirait tout le monde, je pense. Puis dans ce cas-  
17 là, on ne l'a pas.

18 **LA COUR :**

19 Avant de passer au prochain sujet, l'étude de Michel  
20 Lavoie, je vais vous suggérer qu'on suspende.

21  
22 **SUSPENSION ET REPRISE DE L'AUDIENCE**

23  
24 **Me DANIEL CÔTÉ :**

25 Q Alors, Monsieur Gauthier, on est rendu à l'étude de

1 Michel Lavoie, à la page 39. Alors, ce que vous  
2 aviez à examiner c'était son étude qui s'intitule  
3 « *Les rapports entre lesdits Montagnais de*  
4 *Falardeau et ceux des Escoumins de Betsiamites et*  
5 *de Pointe-Bleue, 1825-1955* ». Alors, commencez par  
6 un commentaire général.

7 R Oui. Bien, disons, le commentaire général, on a ici  
8 un assemblage de termes et de définitions très  
9 incertaines. Encore une fois, bon, l'auteur évite  
10 de front la question métisse - il ne l'aborde pas -  
11 en tentant, en quelque sorte, de confondre le sujet  
12 plutôt que de le traiter adéquatement, tout cela  
13 dans un mélange continu de documents mis à l'appui  
14 de manière générale et sans en tracer le sens réel.

15 Alors, c'est une étude que je qualifie de pas  
16 très concluante et qui apporte très peu à la  
17 question générale métisse. Puis c'est dommage,  
18 parce que, entre autres aux Escoumins, on y  
19 reviendra, voilà un cas intéressant, quand les gens  
20 disent : est-ce que vous êtes capables de voir ce  
21 qu'on appelle, entre guillemets, des secteurs ou il  
22 y en a qui vont dire des poches métisses? Voilà un  
23 endroit important, on le traite pas à la légère.  
24 C'est important de le regarder comme il faut et  
25 évidemment, ici, ce n'est pas le cas.

1 Q Alors, par la suite, ce que vous faites, c'est que  
2 vous avez vingt-trois (23) remarques générales  
3 concernant l'étude de Michel Lavoie.

4 R On peut les faire rapidement.

5 Q Vous pouvez les faire rapidement, oui.

6 R Bon. Alors, il utilise « individus d'ascendance  
7 indienne » - page 275. Est-ce des Métis? Bon.  
8 L'auteur entretient ici une confusion, et ce,  
9 savamment. « Il aurait été préférable pour lui  
10 d'approfondir ses termes plutôt que de rester dans  
11 le vague. L'expression « ascendances indiennes »  
12 sert ici davantage à noyer le sujet plutôt que de  
13 le traiter. »

14 Moi, je veux savoir, j'aimerais savoir ce que  
15 sont les ascendances indiennes. Il aurait fallu le  
16 préciser dans cette section.

17 On continue avec 2. On parle ensuite de  
18 « logique cantonale », page 277. Donc, une logique  
19 c'est une chose qui vient de soi. Mais on  
20 n'explique pas qu'est-ce que c'est, la logique.  
21 Encore un autre terme qui n'est pas expliqué. Il  
22 réfère à un autre de ses travaux, sans plus de  
23 détail. Donc, on déduit que la logique cantonale,  
24 pour cette étude-là, on ne sait pas ce que sait et  
25 ça ne s'applique pas ici.

1 Point 3, page 278 : extrêmes confusions dans  
2 tout le paragraphe autour de la création de la  
3 réserve des Escoumins. On retrouve des datations  
4 incertaines, des datations discutables, un point de  
5 vue légaliste très fermé, administratif, une  
6 sociologie spontanée. « Lavoie se fait ici un  
7 interprète légaliste des choses et il ne permet pas  
8 à la réflexion de s'ouvrir plus largement. »

9 Cette sorte de fermeture, ça étonne, et ça rend  
10 l'étude beaucoup moins valable. Ainsi, au deuxième  
11 paragraphe, il parle, à la troisième ligne :  
12 « d'émanciper » et il parle ici des Indiens, « de  
13 son statut de pupille de l'État ». Terme péjoratif  
14 qu'il fait sien et qu'il traite un peu à la manière  
15 d'un fonctionnaire fédéral du 19e siècle. Parce que  
16 son point de vue, ça serait à peu près ça.

17 L'ensemble de cette section sur la genèse de la  
18 réserve des Escoumins - c'est la remarque 4 - est  
19 très confus, je réfère à la page 279 : « Quelques  
20 phrases incompréhensives. Méli-mélo cherchant à  
21 confondre plutôt qu'à affirmer quelque chose de  
22 précis. » Et voilà un problème récurrent chez  
23 Lavoie. Est-ce qu'il y a maîtrise du sujet?

24 Q En cinquième, vous parlez des...

25 R Cinq...

1           **LA COUR :**

2           Vous dites carrément dans votre texte qu'il ne  
3           maîtrise pas son sujet.

4           R       Que?

5           Q       Dans votre texte, c'est pas le point  
6           d'interrogation que vous donnez, c'est la réponse.  
7           Vous dites qu'il ne semble pas bien maîtriser son  
8           sujet.

9           R       Bien, vous avez précisé ma pensée, oui. Je vous  
10          remercie.

11          Q       (Inaudible).

12          R       Alors, il utilise les termes - encore là, voilà des  
13          nouveaux termes, c'est savoureux : des « Métis  
14          montagnais », des « squatters », des « ascendances  
15          mixtes ». Ascendance mixte, on est rendu assez  
16          loin, là, on est quasiment Métis, mais on le dit  
17          pas. « Ascendance mixte », « ascendance mixte  
18          montagnaise. » Là, on dirait qu'il faut rajouter  
19          « montagnais », ça le rend moins mixte, peut-être?  
20          Je le sais pas. Moi, en tout cas, c'est un  
21          assemblage incertain, confus.

22                 Il aurait fallu davantage définir les termes -  
23                 ça, je le répéterai sans cesse. On cite entre  
24                 autres le cas de Flavien Moreau et de Paul St-Onge,  
25                 très intéressant, aux Escoumins. Lavoie évite la



1 question métisse et son aspect communautaire. Il  
2 répond à une commande demandée. Il instille  
3 davantage d'éléments visant à rendre le sujet sans  
4 assise, plutôt qu'à ériger un discours cohérent. Et  
5 ça semble lié à la faiblesse de compréhension du  
6 sujet, mais aussi, j'insiste pas, je répète pas les  
7 titres « ascendance mixte, ascendance mixte  
8 montagnaise », on est pratiquement dans une sorte  
9 de recette, là, je sais pas. On additionne des  
10 affaires puis on dit pas le vrai mot. Vous faites  
11 un gâteau, mais vous dites : je fais, je sais pas,  
12 un pudding avec du sucre, un peu plus, un peu  
13 moins, plus mêlé, plus... Donc, ici, on tente de  
14 semer la confusion. Moi, je le vois comme ça.

15 Page 285, toujours suave, on affirme que le  
16 métissage est courant, mais on continue pas là-  
17 dessus. Moi, je trouve ça intéressant : métissage  
18 et courant. On cite l'historien Pierre Frenette,  
19 qui d'ailleurs serait ici, s'il n'était pas décédé.  
20 C'était lui qui m'a précédé dans cette fonction-là.  
21 Je veux lui rendre un petit hommage, parce que  
22 Pierre Frenette était un très bon historien.

23 Et Michel Lavoie, ici, fait une erreur par  
24 rapport à ce que Pierre Frenette dit dans les notes  
25 de l'historien Frenette :

1                                   « L'affirmation que fait Lavoie est  
2                                   qualifiée de fausse. »

3                                   Donc, par rapport au recensement de 1861. Il y  
4                                   aurait plus de quatre familles. Ça, c'est ce que  
5                                   Frenette dit. C'est pas ce que Lavoie dit.

6                                   Remarque 8 : « Lavoie identifie un manque de  
7                                   rigueur méthodologique des recenseurs - intéressant  
8                                   - mais ne permet pas de démêler quoi que ce soit  
9                                   sur le sujet. Il ajoute encore une fois de la  
10                                  confusion sur le sujet et se perd dans des termes  
11                                  qu'apparemment il ne maîtrise pas. »

12                                  Donc, oui; oui, c'est vrai qu'il y a une façon  
13                                  de procéder des recenseurs. Certains pourront  
14                                  trouver un manque de rigueur, certains pourront  
15                                  trouver trop de rigueur, mais effectivement, le  
16                                  produit du recensement peut et doit être considéré,  
17                                  apporte des informations, mais effectivement, il  
18                                  peut avoir parfois un manque de rigueur.

19                                  « Plutôt que de comprendre le territoire - ça,  
20                                  c'est la remarque 9 - Lavoie persiste dans  
21                                  l'énumération d'occurrences qui ne sont pas situées  
22                                  ni même très éclairantes. Sa recherche d'un groupe  
23                                  indien exclusivement escouminois... »

24                                  Un groupe indien exclusivement escouminois,  
25                                  donc des Escoumins. Enfin, je dis, Monsieur le

1 juge : incongru. C'est le bon mot, là.

2 Remarque 10, page 290 : « Le père Arnaud  
3 révèle, selon Lavoie, un potentiel de métissage  
4 ligné au contexte des Escoumins. » Mais Lavoie  
5 dit : non. Non, il y a pas de potentiel de  
6 métissage, il ne relève pas la chose en tout cas.  
7 Ce pourrait être, pour le père Arnaud, une sorte de  
8 localisation métisse aux Escoumins. »

9 C'est intéressant, ça. Je laisserais pas ça de  
10 côté, moi. « Une sorte de localisation métisse aux  
11 Escoumins. » La chose aurait dû être relevée par  
12 Lavoie.

13 Remarque 11 : « En 1892 il se trouve... » Alors  
14 voyez, moi, si je vois rien, je vois rien! Si j'en  
15 vois une, j'en vois une! Mais là, lui, il en voit  
16 aux Escoumins, une dizaine de familles. Dix  
17 Montagnaises fortement métissées - page 291.

18 Là, il explique pas les termes. Pourquoi elles  
19 sont dites montagnaises? Et pourquoi elles sont  
20 fortement métissées? Ça, encore là, on revient à la  
21 recette, là : c'est fortement sucré, faiblement  
22 sucré. Ça l'est ou ça l'est pas. Alors, fortement  
23 c'est beaucoup. Si vous êtes fortement métissé,  
24 probablement, peut-être que vous êtes Métis, peut-  
25 être que vous êtes une communauté métisse et que

1 moi, je vois que vous êtes fortement métissé. Mais  
2 je veux pas dire que vous êtes Métis, donc je dis  
3 « fortement ». Je le dis, en fin compte, presque.  
4 Est-ce que c'est métissé tout court? Est-ce que  
5 c'est une communauté? Comment est-ce qu'on mesure  
6 le métissage?

7 Si on avait une espèce de petit appareil puis  
8 25 %, 10 %. Bon, moi, j'en ai 10 %, je suis Métis.  
9 Je peux dire que je fais partie d'une communauté.  
10 Et là-dessus, bon, au sens des critères de *Powley*,  
11 ce n'est pas le nombre qui justifie la présence  
12 d'une communauté, mais plutôt son homogénéité et sa  
13 durée dans le temps. Ça, c'est les critères *Powley*.  
14 Dans ce domaine, la notion de masse critique ne  
15 s'applique pas. Puis si elle s'appliquait, il  
16 faudrait la définir, puis il faudrait dire combien.  
17 Mais ça s'applique pas.

18 Remarque 12 : on a ici une bande montagnaise,  
19 page 293. Encore une occurrence confuse. Qu'est-ce  
20 qu'une bande montagnaise? « Un bassin de membres  
21 fondateurs - c'est déjà ça - fortement métissés. »  
22 Mais là, après, il dit plus rien.

23 « Bassin de membres fondateurs fortement  
24 métissés. » Si on regarde la communauté des  
25 Escoumins, essayez de me dire que c'est pas

1 fortement métissé. Enfin, lui, il va pas plus loin  
2 là-dessus. C'est peut-être Métis, il pourrait le  
3 dire, il pourrait le regarder. Il le fait pas.

4 Par la suite, bon, il y a un amalgame culturel.  
5 On parle de la famille Moreau, d'obtenir des terres  
6 comme étant une vision eurocanadienne et non  
7 montagnaise. Disons que les Moreau... moi, vous  
8 savez, les Moreau, dans Charlevoix, étaient très  
9 présents, mon grand-père les connaissait très bien.  
10 On les appelait les Métis. Je me souviens très bien  
11 d'avoir connu monsieur Joseph Moreau.

12 **Me FRANCIS DEMERS :**

13 Objection. C'est un témoignage personnel. C'est pas  
14 en source.

15 **LA COUR :**

16 Alors, sur l'objection, Maître, vous êtes d'accord?

17 **Me DANIEL CÔTÉ :**

18 Oui, oui.

19 **LA COUR :**

20 Ça va. Alors, en fait, c'est que vous êtes appelé à  
21 témoigner sur des faits particuliers. Votre  
22 discours doit porter sur votre rapport comme tel.  
23 Les faits personnels sur lesquels s'objecte le  
24 procureur de la Couronne ne font pas partie de...  
25

1 **TÉMOIN :**

2 Oui, tout à fait. Mais je les aime beaucoup les  
3 Moreau. Je m'excuse.

4 **LA COUR :**

5 C'est pas un reproche, c'est simplement une  
6 constatation que je suis obligé de faire.

7 **TÉMOIN :**

8 Oubliez que je les ai connus. Et de toute façon, on  
9 était rendu à la note 12. Alors : « Bande  
10 montagnaise, une autre occurrence confuse. » Les  
11 Moreau donc auraient une vision eurocanadienne -  
12 qu'est-ce que c'est que cette vision-là? - et n'ont  
13 pas une vision montagnaise. Qu'est-ce que c'est  
14 cette vision montagnaise là? On est ici dans la  
15 confusion totale, dans une sorte de jeu culturel  
16 peu approfondi, qui marque surtout les présupposés  
17 de Lavoie. Lui, il présuppose - lui, il le fait,  
18 là, il le fait, donner son opinion et il présuppose  
19 qu'un Eurocanadien, ça pense de telle manière puis  
20 qu'un Montagnais, ça pense de telle autre manière.  
21 Il nous dit pas c'est quoi exactement, ces manières  
22 de pensée là. Mais évidemment, il force pour que  
23 Moreau soit eurocanadien.

24 C'est pas évident et, je pense, Monsieur le  
25 juge, vous seriez d'accord, ça serait bien

1 d'expliquer pourquoi il pense eurocanadien. Et s'il  
2 pense eurocanadien, est-ce que ça l'exclut d'être  
3 Métis? Je ne crois pas.

4 Au point 13 : l'auteur tourne autour de la  
5 question communautaire métisse, mais en ne cessant  
6 pas de l'écartier. Donc, il y a une question  
7 communautaire métisse, mais : non, parlons-en pas,  
8 non. Bon. Ça aurait mérité des éclaircissements,  
9 des réponses.

10 Les Montagnais - point 14, page 295 - seraient  
11 reconnaissant qu'on leur accorde une réserve. Mais  
12 on ne trouve pas qu'ils en font une demande écrite.  
13 Alors, ils sont reconnaissants, ils l'ont reçu. Ça  
14 veut dire un cadeau qui n'était pas prévu, mais  
15 vous le recevez, vous êtes reconnaissant. On leur  
16 accorde tout de même, mais est-ce qu'ils le  
17 désiraient vraiment? Voilà une bonne question. Est-  
18 ce qu'ils désiraient à cet endroit-là une réserve  
19 ou c'était une volonté de l'État d'établir ça sur  
20 des bases... il y avait peut-être des Métis là-  
21 dedans qui auraient pu être une communauté métisse,  
22 mais on a préféré créer une... bon. Alors, ça,  
23 c'est pas abordé par Lavoie. Et on fait un absolu  
24 de la réserve indienne comme un modèle idéal, d'un  
25 point de vue de l'État. Je vous laisse à penser que

1 c'est pas l'opinion de tout le monde. Qu'il y a  
2 beaucoup de gens qui vont vous dire que la réserve,  
3 c'est quand même pas toujours le modèle idéal.  
4 Alors, dans ce cas-là, ils sont reconnaissants,  
5 selon Lavoie, mais on en sait pas plus et ils n'ont  
6 pas fait de demande.

7 Point 15 : « Lavoie constate que les  
8 pétitionnaires ne souhaitent pas l'établissement  
9 d'une réserve aux Escoumins. »

10 Donc, il y a des pétitionnaires qui écrivent  
11 une pétition pour dire : « On n'en veut pas de la  
12 réserve. » C'est pas rien, ça. C'est pas tout à  
13 fait ce qu'il a dit au départ, là. « Ils  
14 revendiquent plutôt des droits de chasse et de  
15 pêches. » Bon. Ils revendiquent pas de réserve,  
16 mais des droits de chasse et de pêche.

17 Cela veut-tu dire qu'ils ne cherchent pas à se  
18 faire reconnaître comme Indiens dans cette  
19 pétition-là, font-ils plutôt une demande qui se  
20 rapproche de celle des groupes métis actuels - ça  
21 pourrait ressembler à monsieur Corneau, même - et  
22 qui concerne des droits de chasse et de pêche sur  
23 le territoire? Peut-être. J'affirme rien. Lavoie  
24 aurait dû regarder cette possibilité-là.

25 Ensuite, Lavoie - au point 16 - exprime très



1 bien le processus d'indianisation - page 298 - qui  
2 est retenu par les autorités fédérales et fixe  
3 trois activités qui deviendront, avec le 20e  
4 siècle, celles de la communauté des Escoumins :  
5 agriculture, artisanat, chasse au loup-marin. La  
6 communauté s'inscrit donc dans le processus orienté  
7 par le gouvernement fédéral, mais la question est :  
8 est-ce bien là ce que les gens voulaient? Et ça, on  
9 aurait aimé le savoir ou en tout cas tenter de le  
10 savoir.

11 Au point 17 : « On comprend bien que la  
12 création de la réserve des Escoumins - page 302 -  
13 n'est pas un désir de la communauté, mais une  
14 adaptation à la main mise de l'État. »

15 Ça, c'est ce qui est suggéré par Lavoie. C'est  
16 pas moi qui vous le suggère. Il suggère que ça  
17 pourrait être une volonté de l'État dans le  
18 principe de la mainmise de l'État, sans doute, même  
19 une façon de ne pas tenir compte de la présence  
20 d'une communauté métisse. C'est-à-dire, bon, on ne  
21 raffine pas la réflexion, on ne va pas voir ce  
22 qu'ils veulent vraiment, on fait une communauté  
23 indienne et c'était peut-être une communauté  
24 métisse. Pour le dossier des Escoumins, il y aurait  
25 beaucoup à fouiller là-dessus. Vraiment, là, c'est

1 pas encore fait, d'après moi.

2 Le point 18 est plus long, mais je peux essayer  
3 de résumer. C'est un agent policier, agent de  
4 l'État, Tessier, qui parle de six familles de  
5 sauvages qui passent l'été à cet endroit, à Saint-  
6 Fulgence, et viennent y passer quelques jours dans  
7 le temps des Fêtes. Et cela pourrait démontrer  
8 l'existence d'une communauté métisse dans le  
9 Domaine-du-Roy dont les traditions et les habitudes  
10 bien identifiables se sont maintenues avec une  
11 certaine stabilité de la mainmise de l'État sur le  
12 territoire autour de 1850 jusqu'en 1921.

13 Le caractère, vu comme gênant de ces familles,  
14 est plus attribuable à une méconnaissance qu'à un  
15 jugement de valeur et pourrait faire l'objet de  
16 considérations différentes sous un autre regard.

17 Bon, j'ai plusieurs récits là-dessus. Souvent,  
18 on va dire : bon, c'est des gens gênants devant les  
19 touristes, on ne veut pas que ces communautés-là  
20 soient là. Ils sont pas propres. Mais ça, c'est  
21 toujours une question de regard. Moi, je les  
22 verrais, je pourrais les trouver bien corrects,  
23 puis je pourrais les trouver gênants. Dans ce cas-  
24 là, bon, l'État ou les agents de l'État les  
25 trouvent gênants eux.

1           Donc : « Michel Lavoie manque à sa  
2           responsabilité de chercheur en ne creusant pas  
3           davantage cette possible existence d'une communauté  
4           métisse et n'analyse pas la lettre du curé Gagnon  
5           de Saint-Fulgence qui est à l'origine de  
6           l'enquête. »

7           Donc, l'agent a étudié, parce que le curé avait  
8           passé une remarque en disant : bon, ces gens-là  
9           peut-être, ils sont assez gênants. Mais ça, il en  
10          parle pas de cette requête. Elle était composée de  
11          quoi? Est-ce qu'il parlait de Métis. Ça aurait été  
12          intéressant, ça aussi. Et là, il y a tout un cas où  
13          on identifie, même, des membres de la communauté -  
14          Clermont Maltais et tout ça. Je pense vous en avez  
15          parlé déjà de ça.

16          **Me DANIEL CÔTÉ :**

17          Q        Oui, monsieur Maltais a témoigné à cet effet-là.

18          R        Oui, c'est ça.

19          Q        Il a déjà témoigné.

20          R        Et eux, ils pourraient même justifier la chose,  
21          hein, comme étant Métis à partir de  
22          l'authentification du document, mais ça,  
23          évidemment, c'est pas dans Lavoie. Donc, je dis :  
24          « Aveuglé par son mandat, Lavoie a échappé le clan  
25          métis de Sainte-Fulgence - ça, c'est bien clair -

1            soit les Canadiens qui, selon le curé Gagnon -  
2            parce que nous, on l'a regardé - exploitaient les  
3            sauvages et leur chargeaient le gros prix pour leur  
4            promenade et leur voyage. »

5            Au point 19, on a une nouvelle expression :  
6            « exogamie circonstancielle ». Celle-là est assez  
7            recherchée. C'est un autre terme qui n'est pas  
8            explicité très clairement. Une exogamie  
9            circonstancielle, est-ce que ça écarte un processus  
10            identifiable à une communauté métisse? Moi, je  
11            dis : non, ça ne l'écarte pas.

12            Alors donc, vous avez inventé un terme qui est  
13            complexe, une circonstance qui fait qu'il pourrait  
14            y avoir des Métis. Bon, ce serait intéressant, ça.  
15            Il a créé le terme, pour l'instant, là, il  
16            l'utilise en tout cas, et, bon, il ne va pas plus  
17            loin là-dessus, ça aurait été intéressant.

18            Point 20 - je l'aime beaucoup, parce qu'hier on  
19            a parlé d'ethnologie de manière, d'ailleurs, avec  
20            des sourires, mais l'ethnologie c'est sérieux.  
21            Marius Barbeau, c'est un très grand chercheur qui a  
22            étudié à Harvard. C'est l'ancêtre de notre  
23            profession d'ethnologue. Et il a enquêté auprès de  
24            Paul Ross aux Escoumins et il parle de Métis  
25            montagnais. Donc, il parle d'un Métis; il le

1           qualifie de Métis, Paul Ross. Une affirmation qui  
2           peut paraître contradictoire, mais évidemment,  
3           Lavoie, au lieu de retenir la partie métisse,  
4           préfère semer la confusion et rajouter montagnais.

5           Lavoie affirme, à la page 324, que la  
6           population moyenne entre 1893 et 1919 se situe  
7           autour d'une quarantaine d'individus fortement  
8           métissés. Encore « fortement métissés ». Mais est-  
9           ce que ça veut dire Métis? Je repose ma question,  
10          je n'ai pas de réponse. Moi, je dirais que oui, si  
11          vous me permettez. Mais ce que je dis surtout, ici,  
12          c'est qu'il faudrait poser la question. Si on ne la  
13          pose pas, on n'a même pas un semblant de réponse.  
14          Alors, est-ce que « fortement métissés » ça veut  
15          dire Métis? Il y a des chances. Si vous êtes  
16          fortement sucré, vous êtes sucré. J'essaie toujours  
17          mes recettes, là, mais fortement.

18          Point 22 : ça, il pourrait beaucoup y avoir à dire,  
19          mais évidemment, moi, je fais juste repérer ce que  
20          j'ai entre les mains. Je ne peux pas développer.

21          « Lavoie réfère à l'ethnologue Frank Speck,  
22          page 324, à des familles titulaires d'aires de  
23          chasse - c'est pas rien, ça - ou à la « Chicoutimi  
24          band », mais il n'approfondit nullement la chose. »  
25          La « Chicoutimi band », est-ce un groupe métis? En

1 tant que lecteur, je reste sur mon questionnement  
2 et je ne dis pas non; Lavoie non plus.

3 Point 23 : « Les ascendances indiennes et non  
4 métissées », page 324. Pourtant, Lavoie a parlé -  
5 et je vous l'ai dit suffisamment, de « fortement  
6 métissés » à différents endroits dans son texte.  
7 « Et là, dans un dernier tour de passe-passe  
8 extrêmement décevant qui ressemble à une abdication  
9 plutôt qu'à une analyse. » Quand le roi abdique,  
10 c'est qu'il renonce à son trône. Alors, on renonce  
11 à analyser ici, là. Et on fait pas d'analyse.

12 Cette conclusion vite faite semble dispenser  
13 l'auteur de l'analyse plus profonde. Donc, on dit :  
14 après avoir utilisé « fortement métissés » pendant  
15 toute une étude, on dit : « l'ascendance indienne,  
16 elle est non métisse. » Alors, fortement métissés,  
17 semble-t-il, ça voulait dire non métis.

18 Q Alors, vous tirez une conclusion générale  
19 concernant l'étude.

20 R Oui. « L'étude de Lavoie peut être intéressante,  
21 mais elle reste peu pertinente sur le sujet de la  
22 communauté métisse laissée en friche ou mise de  
23 côté. De toute évidence, encore là, les  
24 circonvolutions de Lavoie et ses détours n'écartent  
25 pas l'hypothèse d'une communauté métisse en lien

1 avec le secteur de Les Escoumins. Au contraire,  
2 elle tend à poser des questions et à relever  
3 d'autant plus cette hypothèse comme envisageable. »

4 On dirait que vous êtes devant une ruche, puis  
5 là, vous ne voulez pas trop toucher. Mais à un  
6 moment donné, vous touchez, puis il en sort des  
7 abeilles. Qu'est-ce que vous allez faire? Bien,  
8 rentrez dans votre ruche. Vous êtes fortement  
9 abeilles, là, rentrez dedans. Mais au lieu de  
10 dire : bien, venez, puis je vais regarder ce que  
11 vous êtes; puis si vous n'en êtes pas des vraies,  
12 je vais le vous dire : vous êtes pas des abeilles,  
13 vous êtes d'autre chose. Bon. Mais là, vous sortez  
14 de la ruche. Mais là, rentrez dedans.

15 Alors, donc, il n'écarte pas l'hypothèse, mais  
16 il l'évite, il tourne autour. Au contraire, donc,  
17 ça pose davantage de questions.

18 Moi, personnellement, quand je vois sortir des  
19 « fortement métissés », qu'est-ce que j'ai comme  
20 chercheur? Je me dis : mon Dieu! Il en sort, là.  
21 Bien, regardons-les. J'affirme rien, là. Je  
22 regarde. Il y en a... ils sont non Métis.

23 Très dommage que Lavoie n'ait pas affronté le  
24 sujet et il a plutôt tenté de s'y perdre et de  
25 perdre son lecteur. Mais disons que moi, je ne me

1 sens pas perdu, je comprends un peu pourquoi il  
2 fait ça. On en a déjà parlé.

3 Q Alors, la troisième étude, celle d'Andrée Héroux et  
4 de Jean-Pierre Sawaya, c'est les études 2.4 et 3.

5 R Je vous souligne que j'ai un problème diabétique,  
6 et que, disons, à ces heures-là je peux être un  
7 petit peu plus fragile sur mon... mais on peut  
8 continuer. Si vous me voyez penché un peu, bien...

9 **LA COUR :**

10 Dites-moi, Monsieur Gauthier, est-ce que vous  
11 préféreriez vous asseoir pour témoigner?

12 **LE TÉMOIN :**

13 Si c'était possible, oui.

14 **LA COUR :**

15 Est-ce que vous pourriez l'accommoder, Madame? Vous  
16 savez, on peut s'accommoder dans le cas où votre  
17 condition nécessiterait qu'on prenne des mesures  
18 particulières.

19 **LE TÉMOIN :**

20 Non, c'est ça. Si je sens que vraiment... je vous  
21 en ferai part. Là, pour l'instant je me sens bien  
22 assis, et puis ça va. Mais je tenais à le dire  
23 quand même.

24 **LA COUR :**

25 Gênez-vous pas, si ça se détériore...



1           **LE TÉMOIN :**

2           C'est pas drôle d'être vieux. Quoiqu'il y en a qui  
3           sont jeunes et ils ont le diabète aussi.

4           **LA COUR :**

5           Alors, si ça se détériore, vous nous le faites  
6           savoir. Alors, Maître Côté, vous allez poursuivre?

7           **Me DANIEL CÔTÉ :**

8           Q       Alors, Monsieur Gauthier, on continue avec la  
9           troisième étude, celle d'Andrée Héroux et de Jean-  
10          Pierre Sawaya, ce sont les documents 2.4 et 3.6 B).  
11          Alors : « *Poste de traite et missions dans le*  
12          « *Domaine seigneurial du roi* », 1599-1859 » et  
13          « *Arpentage primitif et occupation des territoires*  
14          *des Escoumins, Ouatouchouan, Falardeau, Gagné, et*  
15          *rivières environnantes.* »

16                 Alors, vous avez commencé par vos commentaires,  
17                 les commentaires généraux, on est à la page...

18          R       Si vous voulez, ici je trouve que le commentaire  
19                 général - je vais le lire, parce qu'il a son  
20                 importance. Andrée Héroux, donc je vous ai dit tout  
21                 à l'heure : « Le destinataire est aussi responsable  
22                 du contenu d'un discours que son auteur », alors,  
23                 je reviens pas là-dessus.

24                 « Dans l'ensemble, cette étude ne se donne pas  
25                 les moyens ni la méthodologie qu'il faudrait pour

1           entrevoir autrement la réalité métisse. On y  
2           retrouve une approche historique, sans critique de  
3           source approfondie. Aussi, une utilisation  
4           constante d'archives administratives étatiques pour  
5           décrire un contexte qui s'écarte souvent de leur  
6           regard. Il aurait fallu procéder en retenant un  
7           sens critique et un questionnement beaucoup plus  
8           large. Il en ressort que l'étude, pourtant  
9           intéressante, est à peu près inopérante et sans  
10          implication concrète sur la communauté métisse en  
11          tant que telle. Nous prendrons pour exemple, à 2.4,  
12          le « Base Postes-Populations » joint en annexe par  
13          l'historien Sawaya qui est sans nul doute fort  
14          intéressant, mais il n'est pas questionné ni traité  
15          dans le sens d'une interrogation sur la communauté  
16          métisse. »

17                Nous avons travaillé avec Christian, qui est  
18                historien. Nous avons utilisé le « Base Postes-  
19                Populations » et voilà un instrument qui nous a  
20                servi à documenter les petites biographies et les  
21                ascendances métisses étaient très utiles, on en  
22                trouvait beaucoup, et ça nous aidait énormément.

23                Alors, voyez-vous, on a pu travailler grâce à  
24                l'instrument de Sawaya, mais lui ne l'utilise pas.  
25                Pourquoi est-ce qu'il n'approfondit pas ça, cette

1 chose-là? Il aurait trouvé des éléments. Parce que  
2 le tableau est riche et il mériterait un traitement  
3 plus en profondeur qui ne se trouve pas dans la  
4 présente étude.

5 Est-ce que c'est parce que sa commande ne lui  
6 permettait pas d'aller plus loin? Je pense qu'il y  
7 a une bonne part de réponse dans ça. Et il faut  
8 déplorer aussi la mise à l'écart des travaux de  
9 Russel Bouchard particulièrement dans cette étude;  
10 ils vous auraient été très utiles.

11 Aussi l'utilisation des méthodes d'enquête  
12 orale, des sources généalogiques. Les sources  
13 généalogiques, c'est sérieux. Quand on fait de  
14 l'ascendance, on considère pas ça comme une source  
15 moyenne ou c'est de la généalogie. C'est sérieux.  
16 Alemann, c'est sérieux.

17 Plus encore, il y a le dépouillement des  
18 mémoires d'anciens de monseigneur Victor,  
19 particulièrement celui de Philiass Lavoie qui parle  
20 de la présence - là, on n'est pas dans des petits  
21 chiffres - 200 cabanes de Sauvages à la rivière  
22 Dumoulin. C'est pas rien, ça. Est-ce que c'est tous  
23 des Métis? Il y en a 200. C'est une masse critique.  
24 « La recherche y aurait gagné en profondeur et en  
25 sérieux. Elle laisse une impression de non-

1           achèvement qui étonne dans les circonstances. »  
2           Parce que le chercheur a le devoir d'aller au bout  
3           de sa recherche. « [...] et consiste en la  
4           constatation d'une méconnaissance patente des deux  
5           chercheurs du territoire réel en tant que tel  
6           plutôt que strictement cartographique. La carte  
7           ne révélant pas tout, elle est parfois plus un  
8           discours, et elle peut piéger si la confrontation  
9           réelle ne se fait pas plus directement, comme dans  
10          le cas de la présente étude. »

11                   Ça, c'était la grande remarque générale.

12          Q       O.K. Alors, vous avez plusieurs remarques  
13               complémentaires également, à partir de la page 48.  
14               Alors, pourriez-vous nous les expliquer?

15          R       Oui. Là, j'en ai plusieurs. Pas de problème.  
16               « Pourquoi une section sur les feux et fléaux qui  
17               frappèrent le domaine? » Bon, ça a quand même  
18               plusieurs pages - page 28. On a l'impression d'un  
19               sujet complémentaire qui aurait pu ne pas être  
20               retenu.

21                   Sur section 3.2 « Appréciation sommaire des  
22               sources » : « La question documentaire est  
23               fondamentale - page 42 -, elle questionne surtout  
24               le préambule effectué par Héroux. Elle parle  
25               d'informateurs qui colligent par ouï-dire ce qui,

1 bien sûr, n'est pas très sérieux. Donc, elle  
2 utilise des informateurs, qui selon elle, colligent  
3 par oui-dire. »

4 « Sur l'identification des postes de traite,  
5 Héroux affirme que saisir les séquences d'usage,  
6 même pour les postes majeurs, s'avère  
7 problématique. »

8 Bon, ça aurait été intéressant de regarder ça.  
9 Mais là, elle dit : je peux pas vraiment, c'est  
10 problématique. « Elle parle d'auteurs qui font des  
11 généralisations, des formulations vagues, des  
12 formulations hypothétiques. » Mais moi, je dis :  
13 mon Dieu! Je me plains. Parce que c'est dont pas  
14 drôle, je peux pas trouver ça, je peux pas...  
15 Alors, plutôt que de déplorer la chose, est-ce  
16 qu'elle aurait pu tenter d'établir elle-même une  
17 problématique? Moi, je pense c'est une chose  
18 qu'elle aurait dû faire. Ça aurait évité ces  
19 écueils-là : qu'est-ce que je cherche, qu'est-ce  
20 que je veux voir?

21 Là, elle dit : non, je sais pas, je déplore, je  
22 déplore. C'est hypothétique. Encore là, ça permet  
23 de ne rien dire. « On relèvera l'expression... » ah  
24 là, ici on en a une belle, je sais pas si je vais  
25 pouvoir la prononcer : « embrouillamini ». On a un

1 embrouillamini, là. Et une « prolifération  
2 d'emplacements imprécis ». Alors, bon, je suis  
3 « embrouillaminé ». Alors, j'étudierais pas, là,  
4 c'est imprécis.

5 Alors, je peux rien faire, je suis pas capable.  
6 Dans ce dernier cas, ne se serait-il pas retrouvé  
7 des communautés métisses si elle avait pu démêler  
8 son embrouillamini? Sa problématique? Alors, devant  
9 un tel niveau de doute, on se serait entendu au  
10 moins à un mouvement de recul un petit peu, puis  
11 dire : bon, bien là, c'est vrai que je suis bien  
12 mêlée, mais je vais essayer de me démêler.

13 La section « Essai de cartographique  
14 chronologique », pages 49-51, est très  
15 intéressante, mais évidemment n'apporte pas  
16 beaucoup, on stoppe encore une fois la chose.

17  
18 Section 4, au sujet des statistiques de La  
19 Malbaie, Baie-Saint-Paul. Baie-Saint-Paul ne fait  
20 pas partie de notre territoire. Les Éboulements,  
21 pour les recensements 1839 et 1842, page  
22 54 : Héroux ne fait que constater les difficultés  
23 d'utilisation, mais elle ne tente pas de résoudre.  
24 Le questionnement, j'ai trouvé le questionnement  
25 très intéressant, mais comme évidemment, elle ne

1           résout rien, ça n'apporte rien.

2           Au point 6 - petit hiatus ici : elle constate  
3           l'absence de municipalités saguenéennes et parle de  
4           la perte de formulaire. Mais avant 1844, est-ce  
5           qu'il existe des municipalités saguenéennes? Non.  
6           Alors, elle a pu chercher longtemps des pertes de  
7           formulaire, il y en a pas de municipalité.

8           « L'auteure utilise une historiographie plutôt  
9           dépassée en lien avec l'entrepreneur William  
10          Price. » Ça a beaucoup évolué, ça, les perceptions  
11          autour de Price. Et elle parle des « Charlevoisiens  
12          découragés des rendements de leurs vieilles  
13          terres. »

14          Mais ça, vous savez, Alexis Tremblay c'est un  
15          homme d'affaires que Price a utilisé ou n'a pas  
16          utilisé, mais il s'intéressait à la forêt. Le  
17          rendement des vieilles terres, c'était moyen  
18          comme... en tout cas, maintenant, on en est là-  
19          dessus.

20          « Il aurait été intéressant de mieux comprendre  
21          le propos à partir des données ou des sources plus  
22          récentes. » Et je dis ici : particulièrement les  
23          livres nombreux de Russel Bouchard. Ça, ça aurait  
24          été bien, ici. Voilà qui aurait été intéressant.  
25          Ils n'y sont pas.

1           La question du recensement - page 61 - est en  
2           lien avec le nomadisme existant dans les  
3           communautés métisses et ça pose ici question. Le  
4           nombre d'individus qualifiés de Métis représentant,  
5           selon le recensement de 1842 - on ne dit pas zéro  
6           là, mais 0,2 % de la population. C'est quand même  
7           ça, là, du secteur saguenéen. C'est déjà  
8           significatif en considération de la question du  
9           nomadisme et c'est quand même difficile d'affirmer  
10          une identité métisse à cette époque-là, dans un  
11          contexte... même eux qui, disons, ne forcent pas  
12          pour en voir, là, voit 0,2 %. Donc, c'est pas tout  
13          effacé.

14          Et là, elle dit : bon, effectivement, c'est là,  
15          et il faudrait poursuivre l'investigation. Mais  
16          pourquoi est-ce qu'elle ne l'a pas poursuivi? On  
17          s'étonne de l'abandon du questionnement. Serait-ce  
18          que la réponse n'aurait pas convenu aux  
19          destinataires? Moi, vous me dites : il me reste  
20          0,1 %, je veux savoir c'est quoi ça. Elle, non.  
21          Bien, c'est ça. Elle a dit tout à l'heure : ça  
22          prenait bien Todorof pour nous rappeler ça, que le  
23          destinataire attendait sa réponse.

24          Dans la base de données des populations du  
25          Domaine seigneurial du Roi, constitué par



1 l'historien Sawaya, on retrouve - et là, voilà  
2 enfin, enfin - on retrouve 37 individus, mais  
3 seulement. Seulement 37 et 20 noms patronymiques  
4 rattachés à l'appellation métisse. Là, on se ferme  
5 pas les yeux. On en trouve 37. On trouve 20 noms  
6 patronymiques. Vous savez, Charlevoix, la  
7 population initiale - ça, c'est sous le régime...  
8 on arrive à 35 noms patronymiques au départ. Et ça  
9 a formé notre région. Là, vous avez « 20 noms  
10 seulement ».

11 Cinq groupes familiaux qui rassemblent la  
12 moitié des personnes dites Métis. Il ajoute même  
13 que dans les années 1830, dans les archives de la  
14 Compagnie de la Baie d'Hudson, la fréquence  
15 s'accroît - page 68 - la fréquence s'accroît.  
16 N'est-ce pas un nombre déjà significatif dans les  
17 années 1830?

18 On est en 1830, là, au moment de ces  
19 découvertes-là de monsieur Sawaya. Je comprends  
20 qu'il n'a pas continué dans son travail.

21 On peut croire - point 10 - que sans la  
22 circonspection de l'historien Sawaya - je lis des  
23 beaux mots ici, moi, « circonspection » - et avec  
24 une méthodologie peu développée, particulièrement  
25 avec l'analyse des trajectoires individuelles que

1 nous faisons, nous, en page 85 du document, le  
2 nombre des Métis relevés dans sa propre base de  
3 données pourrait être plus important. Surtout en ce  
4 qui concerne les définitions ou occurrences :  
5 travailleurs saisonniers, gens de passage,  
6 clandestins, ignorés par les archives et que  
7 l'historien Sawaya ne tente pas de rechercher  
8 davantage.

9 Et après tout ça, l'historien Sawaya, pages 69,  
10 70, écarte le qualificatif métis, parce qu'il  
11 demeure l'apanage d'un petit nombre.

12 Là, on avait 20 noms patronymiques tout à  
13 l'heure, au moins 37 individus. Alors, petit  
14 nombre. Le petit nombre ne peut engendrer une  
15 communauté. Il y a des communautés qui sont  
16 engendrées avec très peu de gens. Je regrette, il y  
17 a pas encore là de... lui, il dit que le petit  
18 nombre ne peut engendrer une communauté.

19 Il s'agit d'une approche discutable qui tend à  
20 minimiser le groupe. Elle ne veut pas s'aventurer  
21 plus loin sur le sujet et, en fait, même en petit  
22 nombre, la possibilité d'une communauté de  
23 l'existence... l'existence d'une communauté métisse  
24 n'est pas exclue, ne peut pas être exclue, d'autant  
25 plus que les diverses observations faites par

1 l'historien Sawaya, durant la période concernée, ne  
2 cessent pas de suggérer une présence continue de  
3 Métis.

4 Et un peu plus haut, page 68, fréquence de  
5 métisse, l'expression « s'accroît ». Et là, il dit  
6 que c'est un petit nombre, mais ça s'accroît.

7 Le problème ici n'est pas de conclure  
8 hâtivement, mais de questionner autrement les mêmes  
9 données. Je félicite l'historien Sawaya, continuez  
10 votre travail. Nous, on l'a continué. Christian l'a  
11 continué dans notre travail, et vous allez trouver  
12 des choses par rapport à la communauté métisse.

13 Sur la conclusion générale, page 71, on note le  
14 contexte favorable au métissage, tant par la durée  
15 des contacts que par les effectifs en présence.  
16 Pour discuter de la question, on en vient  
17 simplement, encore une fois, à constater les  
18 limites des sources consultées. Mon Dieu que c'est  
19 une bonne façon de ne pas parler. Il y a des  
20 limites. Un moyen de détourner, donc, la question.  
21 Comment se faisaient les apports eurocanadiens et  
22 indiens? Il n'y a que peu d'espace pour les Métis  
23 dans la méthodologie retenue. Il aurait fallu  
24 d'autres approches, les auteurs ne les retiennent  
25 pas.

1 Q Alors, on va passer, Monsieur Gauthier...

2 R Bien, peut-être ma conclusion générale?

3 Q Vous avez une conclusion générale? Ah, O.K.  
4 Parfait.

5 R Alors, pour ce document-là : il est brouillon, il  
6 est écartelé entre les faits. Le discours, on n'ose  
7 pas l'affirmer. On ne veut pas affirmer le  
8 discours. On constate l'intérêt de la recherche.  
9 Ça, je le dis, la recherche est intéressante, mais  
10 le malheur, c'est qu'on ne va pas plus loin. Et ça,  
11 c'est dommage. Et le destinataire, donc, oriente le  
12 propos.

13 Les sources reproduites en annexe sont très  
14 intéressantes et nous nous en sommes servis pour  
15 notre travail avant 1842 et elles ont été très  
16 utiles. C'est mieux comme ça?

17 Q O.K. Maintenant, la quatrième étude, c'est celle de  
18 Michel Lavoie, collaboration avec Louis Turcot.  
19 Alors c'est : « *La diversification des modes*  
20 *d'exploitation dans le « King's domain » et*  
21 *l'attribution foncière aux occupants sans titre*  
22 *1763-1859.* »

23 Alors, c'est le document 3.7. Alors, vous avez un  
24 commentaire général à la page 52.

25 R Oui, très court. Une recherche très décevante. Il y

1 a pas d'objet. Il y a pas d'intérêt réel concret en  
2 ce qui concerne le sujet métis. Et, dans le fond,  
3 le gros élément, c'est l'utilisation de  
4 l'expression fier-à-bras, utilisée pour analyser le  
5 sujet. Et, aussi, la présence de préjugés qui sont  
6 liés à ça; des préjugés inexcusables,  
7 naturellement.

8 Q O.K. Vous avez fait des remarques générales, là,  
9 vous en avez 25 remarques générales, alors,  
10 expliquez-nous-les.

11 R Oui. Il y en a combien?

12 Q 25.

13 R 25! Alors, allons-y. On cherche le contexte du  
14 squattage dans ce texte-là, contexte du squattage  
15 des terres dans les années 1840, qui a été précédé  
16 de nombreuses interventions dans Charlevoix, bien  
17 avant 1830.

18 La section d'ouverture, page 230, n'est pas  
19 claire et s'autorise plusieurs raccourcis. Ça,  
20 c'est une remarque générale.

21 Au manque de terres disponibles ou à  
22 l'avancement de l'industrie forestière et ses  
23 difficultés, Lavoie parle de l'incapacité des  
24 colons à se conformer aux procédures officielles  
25 d'acquisition des terres publiques. Il fait ainsi

1 porter à une population qui est quand même  
2 émergente, sur un territoire nouveau, le phénomène  
3 du squattage généralement associé à la mainmise de  
4 l'État. Le squattage, c'est parce que l'État veut  
5 développer sa mainmise. Alors, cette entrée en  
6 matière annonce déjà les difficultés à venir de  
7 l'étude.

8 Les trois paragraphes de la page 263 s'avèrent  
9 une description générale qui n'est pas liée à la  
10 région concernée, ce qui se poursuit dans les pages  
11 suivantes. C'est-à-dire qu'on va prendre le  
12 contexte du squattage en général, pas  
13 nécessairement dans notre territoire, et on va  
14 l'appliquer à notre territoire. Je n'aurais pas  
15 fait ça, moi. Sur la section... je continue  
16 toujours? Oui?

17 Q Oui, allez-y.

18 R 531, qui s'appelle : « *L'étendue du phénomène du*  
19 *squattage en Amérique du Nord britannique en*  
20 *1838* ».

21 Première remarque : la question est trop large.  
22 Si vous étudiez l'Amérique du Nord, bonne chance!  
23 Elle peut être pertinente au sujet étudié, mais  
24 elle est trop large. Ça, c'est page 239. Ensuite,  
25 là ça devient naturellement éparpillé, parce qu'à

1 la page 241, on a des propos très malhabiles en ce  
2 qui concerne la Société des 21, attribuant le tout  
3 à William Price, démarquant une méconnaissance de  
4 l'historiographie régionale. Il aurait fallu y  
5 développer davantage et il y a vraiment une sorte  
6 de préjugé... enfin.

7 Autres remarques : il est très difficile de  
8 saisir la problématique générale de cette section-  
9 là, elle est trop diffuse. La question du  
10 squattage, ça manque de mise en contexte avec le  
11 sujet étudié. Plus Lavoie élargit le sujet, plus on  
12 perçoit une tentative de l'éluder - page 244  
13 surtout. Le sujet demeure intéressant, mais  
14 l'auteur s'y perd.

15 Là, ici, ça, c'est aussi très flagrant. Lavoie  
16 adopte une approche administrative gouvernementale.  
17 Donc, un point de vue fabriqué. Et ça, c'est un  
18 point de vue qui vient donc de l'administration de  
19 l'État, et c'est son point de vue. Bon, d'accord,  
20 mais c'est aussi le point de vue du colonisateur  
21 anglais de l'époque et c'est celui qu'il adopte,  
22 là. C'est bon de la savoir.

23 Lavoie affirme que le pouvoir colonial est peu  
24 répressif en 1830, envers le squattage. C'est une  
25 affirmation générale, page 246 : qu'en est-il dans

1 le secteur concerné par notre sujet? Il n'en parle  
2 pas.

3 Section 5.4 : « *Proclamation du gouvernement en*  
4 *chef Durham 1838 : le squatter un occupant sans*  
5 *titre doté de droits.* »

6 On retrouve ici, page 248, un projet de  
7 mainmise cherchant une cohésion politique nouvelle  
8 par l'autorité coloniale. Mais le rapport avec le  
9 Saguenay, qui est un territoire, quand même, à ce  
10 moment-là, assez libre, n'est pas affirmé.

11 Les réglementations semblent avoir peu d'effets  
12 pour le Saguenay - page 251. L'auteur décrit-il  
13 donc un phénomène peu pertinent. La question est  
14 posée.

15 Propos très général - page 255. Le lien avec  
16 les Métis et le squattage demeure difficile à  
17 cerner. La question n'est pas bien posée.

18 Point 13, Lavoie cite la commission Pennefather  
19 de 1858, page 255, sans aucune critique de source,  
20 alors qu'il s'agit d'un document de source étatique  
21 suscitant divers amalgames. On pourrait en parler  
22 aussi longtemps, ça. Mais moi, j'avais juste à  
23 réagir, là. Je veux pas vous parler en détail de la  
24 commission Pennefather.

25 Nous sommes ici - page 259 - dans une section



1 descriptive avec des redites peu pertinentes au  
2 sujet. L'auteur effectue un va-et-vient sur des  
3 questions nationales ne rejoignant pas directement  
4 le sujet régional - page 260.

5 Section 5.7 : « *Les conflits dans les modes*  
6 *d'occupation : colons et forestières* ».

7 Mauvaise utilisation de l'expression « justice  
8 populaire ». En ethnologie, qui est une science  
9 remarquable, fondée par Marius Barbeau au Québec  
10 puis au Canada, « justice populaire » ça a un sens.  
11 Et là, ici, dans le cas de Lavoie, on parle plutôt  
12 d'une absence de définition - page 263.

13 De même, l'expression « fier-à-bras ». Si je  
14 dis : vous êtes un fier-à-bras, je vous charge de  
15 préjugé. Je vous disqualifie. Vous êtes un fier-à-  
16 bras. Un chercheur ne fait pas ça. On cherche ses  
17 références à ce sujet dans le milieu de l'époque.  
18 On s'étonne que le chercheur tente de retracer un  
19 arbitrage plus qu'incertain dans le contexte  
20 historique régional de l'époque.

21 Utilisation de l'expression folklorique.  
22 Parfois, l'expression folklorique est pas toujours  
23 souhaitable. Là, on parle de « boulé », dans le  
24 contexte de l'industrie - ça vient du mot  
25 « bullies » et, je sais pas, les « foremans »

1 tombent dans le préjugé sommaire et montrent une  
2 méconnaissance complète du contexte social. Qu'est-  
3 ce que c'est les boulés? Là-dessus, la définition  
4 de l'auteur est très, très faible et peu  
5 convaincante.

6 Lavoie affirme que les colons vivent en état de  
7 dépendance et entourés de violence - page 265. D'où  
8 proviennent ces informations? Ça, c'est ma remarque  
9 18.

10 À la remarque 19, j'ai la réponse. Il semble  
11 bien que les informations du chercheur Lavoie -  
12 page 265 - soient tirées de l'écrivain littéraire  
13 Eugène Achard, un français qui écrivait des contes.  
14 Une source non admissible sur le plan historique et  
15 chargée d'éléments légendaires. Cette utilisation  
16 est une grossière erreur et montre la méthodologie  
17 sommaire et le manque de sérieux du chercheur  
18 Lavoie.

19 Je vous dis, là : quand vous avez pas d'autres  
20 choses pour appuyer votre terme « fier-à-bras » que  
21 Eugène Achard, vous avez des problèmes. Vous avez  
22 des sérieux problèmes.

23 Remarque 20 : Lavoie cite François Guay, page  
24 265. Ce monsieur identifie Héli Hudon. On le  
25 connaît Héli Hudon, nous, on étudie Charlevoix.

1 C'est important d'étudier Charlevoix. Alors, Héli  
2 Hudon, pour nous à La Malbaie, on a toutes les  
3 preuves de la chose, est un paisible notaire. Il  
4 réside à La Malbaie et y a son étude. Et ici on  
5 parle d'un fier-à-bras. Héli Hudon, un notaire  
6 pénard de La Malbaie c'est un fier-à-bras. C'est  
7 Eugène Achard, ça, il fait des contes.

8 En tout cas, moi, je peux vous dire, en tant  
9 qu'historien, que Héli Hudon, on n'a aucune preuve  
10 que c'est un fier-à-bras. Et je trouve ça  
11 insultant, moi, pour ses descendants et autres,  
12 mais en tout cas, c'est personnel.

13 Lavoie réitère ses affirmations inopérantes sur  
14 Héli Hudon - page 266. Il le répète en plus. Dans  
15 ce contexte, les remarques sur les autres  
16 personnages relevés risquent d'être pas plus  
17 sérieuses que ça.

18 Là, ici, on parle de violences démesurées -  
19 page 267 - lorsque surgissent des élections et  
20 provoquent des morts d'hommes. Moi, si je dis, en  
21 tant qu'historien, qu'il y a des morts d'hommes au  
22 cours d'une élection, j'ai le devoir de fournir le  
23 document et de dire combien de gens sont morts.  
24 L'affaire n'est pas précise et ne concerne pas  
25 spécifiquement le Saguenay, de près ou de loin.

1           Alors, il peut pas me dire un endroit dans  
2 notre région où il y a eu mort d'hommes ou peut-  
3 être qu'il y en a eu. Mais lui, là, il dit qu'il y  
4 a des violences démesurées qui surviennent, mais il  
5 y a des morts d'hommes possibles, mais il est pas  
6 capable de citer un cas.

7           On s'étonne que Lavoie aborde de manière aussi  
8 maladroite avec une vision aussi folklorique, mais  
9 enfin légendaire, conte de fées, la question des  
10 supposés fiers-à-bras - page 268. Son propos était  
11 sans doute de discréditer Peter McLeod et les siens  
12 identifiés comme Métis. Lavoie n'aura su, dans ce  
13 contexte, qu'affirmer des préjugés plutôt que  
14 d'expliquer un phénomène.

15           Plus loin, il parlera « d'intimidation, de  
16 fiers-à-bras de tout acabit. » On a l'impression  
17 d'une charge, mais le tout n'est pas appuyé sur le  
18 plan historique.

19           Vous savez, encore là, je vous parlais au début  
20 de Pierre Bourdieu : vous regardez la partie  
21 d'hockey, vous êtes, dans le fond du... vous allez  
22 le voir d'une autre façon. Si vous êtes collé sur  
23 la glace, vous allez le voir d'une autre façon.

24           Peter McLeod, selon qu'on ait une trajectoire  
25 métisse, selon qu'on soit opposé à lui, on va avoir

1 un discours différent. Pour certains, il pourrait  
2 être un grand leader, pour d'autres il pourrait  
3 être un fier-à-bras. Mais la possibilité qu'il soit  
4 un leader pour un groupe donné est là, et on n'a  
5 pas à la rejeter par des affirmations, en disant...  
6 bon.

7 Il y a des gens qui considèrent - Louis Riel a  
8 été pendu, puis parlez-en aux Anglais, ils ne  
9 l'aiment pas, hein? C'est la même chose pour Peter  
10 McLeod. Alors, donc là, ici, qu'il soit absolument  
11 fier-à-bras, un groupe qu'on préjuge et, bon, mais  
12 il est identifié comme Métis, par exemple, c'est un  
13 Métis. Ça revient, l'occurrence revient.

14 Alors donc, moi, je m'offusque qu'on parle de  
15 « fiers-à-bras de tout acabit » sur un chef Métis.

16 Sur l'usage des fiers-à-bras, Lavoie utilise  
17 des raccourcis douteux et n'est pertinent à aucun  
18 moment. Avec un peu de sérieux... avec peu de  
19 sérieux, Lavoie constate que le squattage n'avait  
20 rien de propre au Saguenay.

21 Vous savez, faire une étude là-dessus, puis  
22 arriver à la conclusion qu'il y a rien de... bien,  
23 je veux dire, vous êtes mieux de pas en faire,  
24 hein? Au départ, moi, je dis : il y a rien, il y a  
25 rien. Qui a donc pensé cela? Lui, il pensait au

1 départ qu'il y avait rien? Bien, c'est ce qu'il a  
2 trouvé. Vous auriez pu économiser de l'argent.

3 Alors, l'ensemble de l'étude sur le squattage  
4 est voué à peu de résultats, sinon que les  
5 employeurs cherchaient la bagarre et opprimaient  
6 les colons et les engagés. Sur l'ascendance mixte  
7 de Peter McLeod, Lavoie dit tout au plus que ce  
8 n'est pas le lot de la majorité. Donc, il est  
9 Métis, mais c'est pas le lot de la majorité. Donc,  
10 il reconnaît qu'il est Métis, quand même.

11 Dans l'ensemble, quel lien son étude... et  
12 quand je dis « Métis », ça veut dire, c'est pas  
13 métissé, là, c'est un Métis, identifié comme Métis.  
14 Cela est très peu convaincant, donc, pour Lavoie.  
15 Dans l'ensemble, quel lien son étude sur le  
16 squattage a-t-elle avec les Métis, le métissage, la  
17 présence métisse en général? On a l'impression  
18 d'une étude pour rien. Et d'autant plus pernicieuse  
19 qu'elle n'est pas exempte de préjugés ou de  
20 commentaires déplacés.

21 Q O.K. On va faire la, du moins commencer, la  
22 cinquième étude, celle de Réal Brisson. Alors,  
23 c'est les documents 3.5 et 3.5 b) : « *Présence*  
24 *amérindienne continue dans la région de Chicoutimi*  
25 *sous le régime anglais* ».

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

Alors, vous avez un commentaire général, on est rendu à la page 58.

R Oui. Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de notes celui-là. Est-ce que vous pensez que ça va?

Q C'est vous.

R Ou on l'arrête un peu au milieu ou...

Q Commencez.

R Commencer, oui. Je vous ai dit que plus on approche du midi juste... alors, commentaire général. Mais disons qu'on peut se rendre à midi juste, si vous voulez.

**Me DANIEL CÔTÉ :**

Je crois, Monsieur le juge, peut-être suspendre puis reprendre à une heure et demie (1 h 30)? C'est ce que je suggère.

**LA COUR :**

Commentaires? Ça vous convient?

**TÉMOIN :**

Merci de votre compréhension.

**LA COUR :**

Bon appétit!

**SUSPENSION DE L'AUDIENCE**

\* \* \* \* \*

1 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe  
2 officielle, certifie sous mon serment d'office que  
3 les pages qui précèdent sont et contiennent la  
4 transcription exacte et fidèle des paroles  
5 recueillies hors de mon contrôle au moyen d'un  
6 enregistrement numérique, et ce, au meilleur de la  
7 qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

8  
9 ET J'AI SIGNÉ :

10  
11  
12 \_\_\_\_\_

13 **YOLANDE TEASDALE, s.o**  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25